Un an après, où en est la lutte?

12 décembre 1978. Patronat et gouvernement annoncent 7500 licenciements, la fermeture de l'usine de la Chiers, le démantèlement d'Usinor. Longwy. Décembre 1979, la Chiers est fermée.

Plus de 1200 travailleurs ont choisi le départ volontaire, des jeunes pour la plupart, mais aussi parmi eux 30× d'immigrés. Le plan industriel n'a pas été revu. En l'état actuel des choses, il n'y aura pas de nouvelles aciérie à Senelle. La convention sociale a été signée par FO, CGC, CFDT (malgré l'opposition de la CFDT à Longwy). La CGT a refusé de la signer plutôt pour des raisons tactiques. Les licenciements se sont transformés en «pré-retraites», pour les 50 ans et plus. 6500 emplois seront supprimés en deux ans.

Le mouvement syndical à Longwy est encore plus divisé qu'avant. Il s'est déchiré tout au long des luttes au cours desquelles chaque organisation a privilégié son identité et son influence dans une intersyndicale qui n'a donc pas pu être la structure dynamique au service de l'action. Plus que jamais, le PC dirige la CGT. Les blocages et incapacités de la gauche actuelle en France marquent également la situation locale de leurs influences. FO (on l'a bien vu dans le conflit des Caillebotis) entretient des liens de plus en plus étroits avec l'APH, mouvement politique à base poujadiste et anti-communiste au service de Labbé, le dernier des barons de l'acier à Longwy. La CFDT Longwy n'est pas à l'abri de cette politisation. Cela vient des attaques multiples et qui lui sont portées de tous bords. (aux Caillebotis par FO et l'APH, à la Sonacotra par le PC et la CGT).

La CFDT Longwy par sa recherche d'une action ouvrière à la base, et par l'écho qu'elle a suscité parmi les travailleurs et la population, «dérange» les schémas traditionnels politiques et syndicaux. Mais la CFDT Longwy n'échappe pas non plus en son sein aux contradictions de la gauche. D'autre part, une certaine dérive s'est créée par rapport à la structure nationale. Après la lutte de l'année 79, deux directions sont donc possibles. L'une, un certain «recentrage»; l'autre, la continuation d'une certaine «autonomie».

Et les travailleurs?
Beaucoup de jeunes sont partis de la région. Il se pourrait que certains «trainent la savate» ici ou là. Les anciens de plus de 50 ans attendent que le patron les «foute dehors» le plus tôt possible. Ce n'est pas une attitude de fuite. Ils ont eu marre et ils ne savent pas de quoi demain sera fait. Dans l'usine, les mutations succèdent aux mutations. Dans la sidérurgie, il n'y a pratiquement pas de lutte. Dans les autres professions, il existe une certaine incapacité à maîtriser une situation de plus en plus catastrophique. Il y a eu des licenciements chez Andrin. L'entreprise Bertoldi, malgré un noyau dur d'ouvriers dynamiques et bagarreurs, a été fermée. Seul point de ciel bleu, la lutte des jeunes ouvriers et ouvriers des Caillebotis, qui s'est terminée par une augmentation de salaires uniforme. Mais le bilan est déposé. Un syndic est nommé. Où ira l'entreprise.

Et la population?
Les maires de plusieurs communes ont organisé une consultation pour qu'elles se prononcent sur le maintien d'une sidérurgie forte à Longwy. La CFDT l'avait analysé comme une opération politique sans lendemain, parce qu'elle n'était pas suivie d'aucune action véritablement offensive. Aujourd'hui plus personne ne parle de cette consultation et les gens sont pessimistes sur l'avenir de la région.

Longwy est redevenu une ville comme les autres villes. Toutefois, aguerrie par toute une expérience et marquée par les blessures de la lutte. Avec ses problèmes d'emploi et avec des travailleurs, sans qu'on sache où cela va déboucher et comment s'en sortir.

Pourtant c'est aussi un espoir qui s'est levé à travers cette année de lutte. Face à la situation de crise du capitalisme, mais de la gauche politique et syndicale, la classe ouvrière à Longwy a montré qu'une autre voie est possible, que celle de remettre de temps en temps son destin par votre interposé dans les mains du pouvoir politique, fût-il de gauche et en attendant de mener des luttes syndicales qui tentent d'atténuer les effets plutôt que de s'attaquer aux causes. C'est la voie d'un syndicalisme plus radical qui s'attaque à tous les leviers de commande et de répression du pouvoir et du patronat. Premiers pas vers une rupture plus globale. Mais cette radicalisation n'est pas suffisante si elle n'est pas accompagnée d'un projet capable de permettre à la classe ouvrière d'assurer elle-même son avenir. Par exemple, à Villers la Montagne, Ils parlent d'implanter des usines d'automobiles. Ce sont Eux qui ont décidé, pas nous. Ce sont des emplois qui ne changent rien au système du travail et de l'exploitation. Face à cela, l'ouvrier n'a qu'une alternative. Ou il est chômeur, ou il accepte les conditions du capital sans pouvoir les maîtriser.

ROBERT G.

ABONNEZ-VOUS

Le seul moyen de soutenir l'insurgé est, outre le fait de l'acheter, l'abonnement. Alors, n'hésitez pas.

10 numéros 25 F
20 numéros 50 F
Abonnement de soutien 50 F

Nom.....Prénom.....
Adresse.....

Versement à envoyer à l'Insurgé du Crassier, 9 Rue du Colonel Merlin, 54400 LONGWY

CCP 2 156 03 D NANCY

Imprimerie 34
34 rue des Blanchers
31000 TOULOUSE

Depôt légal,
4e trimestre 1979
Directeur de publication
Robert BLAISE
N° CPPA en cours

L'insurgé du crassier

N°2

3 F

journal de l'uis c.f.d.t longwy

mensuel

l'insurgé du crassier

SOMMAIRE

- Caillebotis ..... p. 1
- Sonacotra ..... p. 2
- Vie quotidienne ..... p. 3
- Nucléaire ..... p. 4
- Longwy, 1 an ..... p. 5, 6, 7, 8
- TGV, Alsthom ..... p. 9
- Quel syndicalisme ? ..... p. 10, 11
- Radios libres ..... p. 11

CAILLEBOTIS

Une lutte contre les bas salaires d'une zone industrielle

Dans Villers-la-Montagne, on tourne à gauche en venant de Longwy. Au fin fond de la zone, tu trouves les Caillebotis. SGCI, un grand bâtiment qui ne ressemble guère à une usine, et derrière les hangars du genre terrain d'aviation. Ça doit être là, l'entrée est bloquée. Dans l'entrée, beaucoup d'animation. En haut de quelques marches d'escalier, ceux qu'on reconnaît tout de suite comme l'état-major de la direction, surplombent une cinquantaine de femmes et jeunes en colère. Ils sont retenus. Voilà mon premier contact avec les «Caillebotis».

C'était, il y a un mois. Depuis, ils sont toujours en grève. Pour leurs salaires ou pour ne pas devenir chômeurs, eux aussi, on ne sait plus très bien. Sans doute pour les deux à la fois. Et parce qu'ils en ont assez des conditions de travail, du rendement... Ils ne sont pas beaucoup : une centaine en tout, 80 grévistes. C'est leur première lutte, la section CFDT n'a que deux ans. Mais ils sont déterminés. Et à les voir, à les entendre, on se rend compte que Longwy, ce n'est pas vraiment fini. Un an après le 19 décembre, il y en a d'autres qui prennent la relève, qui refusent le chômage et les bas salaires qui sont l'avenir programmé de notre bassin. L'enjeu est de taille. Verra-t-on la crainte du chômage, les licenciements, freiner les revendications, les luttes ? Verra-t-on dans les usines de l'automobile qui s'installeront peut-être sur la zone des travailleurs inorganisés, soumis aux contrats «à durée indéterminée», encadrés par FO ou même la CFT ? C'est d'une certaine manière «l'avenir du Pays Haut» qui se joue autour de ceux des Caillebotis. Alors, soutenons les dans leur lutte. Et pour l'instant, écoutons les...

DOMINIQUE

Q. : Pourquoi cette grève ?

Claude : On veut une augmentation de notre salaire de base.
Brigitte : Les salaires varient de 2 175F à 2 700F de l'O.S. au P 3. Si on enlève la prime de rendement, on n'arrive pas au SMIC.
Alain : La grève a commencé par l'équipe du «Stabil» (fabrication de passerelles). Ce sont 17 personnes qiu demandaient 70F de plus. Puis tout le monde est parti en grève, pour 300F d'augmentation. Dans les négociations, les travailleurs ont décidé de demander 150F tout de suite.

Q. : Ils ont fait le chantage au dépôt de bilan ?

Brigitte : Oui, et même pour refuser nos revendications, on a entendu des choses comme : «Si vous n'avez pas d'argent, venez travailler en vélo», «Faites du crédit», «Si vous voulez faire grève, les gens n'ont qu'à crever».
Vincente : le patron a essayé de dire : s'il y a reprise, il y aura peut-être négociations. Nous, on a exigé d'abord les négociations.
Antoinette : Et ils ont dit : Si le travail ne reprend pas, ce sera le dépôt de bilan... Vous êtes des assassins de l'entreprise.
Brigitte : on a proposé de prendre 1F de la prime pour le mettre sur le salaire de base, à condition que la production soit élevée.
Odile : Ça ne changeait rien.
Claude : Après, il a refusé toute négociation.
Alain : Il a proposé un expert-comptable. Quand on l'amène, il refuse de lui donner les comptes...

Q. : Finalement, le bilan a été déposé ?

Vincente : le dépôt de bilan a été appris après coup aux délégués du CE. Ils ne voulaient même pas nous payer le 15 novembre...
Odile : on est descendu ensemble à la banque qui a payé
Vincente : le 15/11, les délégués étaient convoqués au tribunal de Briye, en référés. Le motif : un barrage symbolique de palettes et de caillebotis devant les portes.
Alain : Et ce barrage avait été levé avant le jugement. Ils disaient : «Si le barrage est maintenu, on dépose le bilan».
Brigitte : le bilan a été déposé ce jour-là justement, avant le jugement !

CAILLEBOTIS, FONDERIES ET LABBE :

Avant 73, Labbé avec Chatillon-Gorcy, avait 73% des actions. Maintenant, prudemment, semble-t-il, il n'en a semble-t-il plus que 13%.

Pour les élections de mars 78, Labbé avait fait tourner un film. Ça se passait aux Caillebotis. Il y expliquait que c'était son œuvre. Aujourd'hui, il essaie de rendre la lutte des travailleurs de la CFDT, responsables d'un dépôt de bilan, sans doute envisagé bien avant.

Q. : L'affaire est devant le Tribunal de Commerce ...

Vincente : Oui, c'est passé le 22/11. On avait demandé un rendez-vous avant l'audience. On a appris que la Société était déjà en cessation de paiements avant la grève.

Q. : Alors, le dépôt de bilan est dû à la grève ou pas ?

Odile : On ne peut pas en être sûr. Il y a déjà eu des licenciements dans une autre usine, à Melun, qui est fermée. Et aussi les actionnaires avaient déjà dû apporter de l'argent en juillet.
Alain : Ça fait 10 ans que ça tourne. Et on nous dit : «Avec ce que vous produisez, vous ne faites pas votre salaire, j'ai continué pour empêcher qu'il y ait 100 chômeurs de plus» (Audouze, PDG).

Q. : C'est une situation plus générale ?

Laurent : C'est sur toute la zone. A la mécanique, licenciements. A l'ELEM (téléphériques), chômage partiel : Chez Andrin : menaces de licenciements il y a deux mois.
Alain : C'est comme ça dans les zones industrielles. Les patrons amènent du travail à certaines conditions : salaires réduits, pas de revendication...
Antoinette : Et pas de syndicat...

LA LUTTE A PAYÉ

Suite au dépôt de bilan, le Tribunal de commerce a désigné un syndic. Les travailleurs ont obtenu la garantie de réembauche de tout le personnel de Villers-la-Montagne, ainsi qu'une augmentation de salaire de 100F. C'est le résultat d'une grève déterminée où les ouvriers et ouvrières des Caillebotis ont pris en main leur lutte, ont multiplié les initiatives pour renforcer le rapport de force et gagner le soutien de la population.

Forts de ce succès, les travailleurs reprenaient le travail le lundi 3 décembre au matin.

Q. : Il y a eu le tract de l'APH (Avenir du Pays Haut) ?

Alain : Ils ont distribué un tract sur toute la zone. Ils ont dit que notre mouvement n'était pas revendicatif, mais politisé.
Vincente : FO aussi s'est fait remarquer. Ils ont la même position que l'APH. Ils sont présents dans notre maîtrise. On se demande si c'est une section syndicale, ou une section patronale de Labbé. Ils ont comparé les Caillebotis à Bertoldi. Ils attaquaient la CGT, qui n'est même pas présente dans l'usine. Ils parlaient d'un tract d'un membre de l'UIS qui a fait un voyage en Chine, pour montrer que le mouvement était politisé !

Q. : Quelles actions avez-vous menées ?

Brigitte : Des actions, il y en a eu, mais elles auraient dû avoir lieu plus tôt, dès le début de la grève.
Eliane : Ce sont les femmes qui ont demandé de l'action. Ça a donné la retenue du PDG la première semaine.
Philippe : On a fait un blocage de la zone, un défilé dans Longwy, Mont-Saint-Martin. Et aussi, des affiches, des tracts, des collectes...

Q. : Est-ce que vous pensez que c'est suffisant ?

Brigitte : Non, il aurait fallu discuter plus. Il faut faire connaître la lutte.
Alain : C'est difficile de construire un rapport de forces. Et on risque de passer inaperçu...
Brigitte : Ce qu'il faut chercher, c'est des actions spectaculaires.
Vincente : Il n'y a que des actions comme ça qui feront bouger. On a quelques idées.

SONACOTRA, EXPULSIONS

Au moment où les expulsions de travailleurs immigrés se multiplient, le juge Bidalou du tribunal d'instance d'Hayange ordonne que les résidents réintègrent leur foyer.

L'Insurgé du Crassier l'a rencontré le 27 novembre dernier

Interview du Juge BIDALOU «Militant de la démocratie»

L'Insurgé : Pouvez-vous nous expliquer vos interventions par rapport à l'expulsion des résidents de Sonacotra ?
J. BIDALOU : le mardi 6 Novembre 1979, le maire de Hayange m'a téléphoné pour m'indiquer que la police procédait à l'expulsion des résidents du foyer Sonacotra d'Hayange, ce en exécution d'une ordonnance d'expulsion prise en août 79 par le Juge des Référés de Thionville, et que les résidents voulaient assigner la Sonacotra en sursis à exécution. En droit local, le Tribunal d'exécution c'est le Tribunal d'instance. En droit «intérieur», c'est le Tribunal de Grande Instance.

L'adjoint au maire s'est présenté au greffe avec deux résidents. L'huissier contacté par eux m'a téléphoné et j'ai autorisé à assigner en référé d'heure en heure, c'est-à-dire en urgence. L'après-midi à 16h, les résidents et la Sonacotra ont comparu à l'audience. Sans statuer sur le fond, c'est-à-dire sur la réalité des difficultés d'exécution, j'ai ordonné la «remise en état», c'est-à-dire la réintégration des résidents sous astreinte pour la Sonacotra de payer 50F par heure et par résident concerné, afin de faciliter la sérénité des débats, le vendredi 9, à l'audience de renvoi. La Cour d'Appel aussitôt saisie par la Sonacotra a le jeudi 8 annulé mon ordonnance en précisant dans un motif, c'est-à-dire dans les raisons de sa décision, que j'étais dessaisi.

Le vendredi 9, j'ai considéré que le motif de dessaisissement n'avait pas une valeur juridique impérative et que le fait pour les résidents d'avoir logé le 6 au soir dans un hangar de sport le 7 dans le foyer qu'ils avaient réintégré, et le 8, après réoccupation du foyer par la police, dans le hall de la mairie d'Hayange, entre le commissariat et la perception, prouvait bien qu'il y avait lieu à intervention du «Tribunal des difficultés d'exécution» et j'ai réordonné la réintégration.

Le lundi suivant, 12 novembre, la Cour d'Appel a dit qu'il n'y avait pas difficulté d'exécution et a annulé ma seconde ordonnance.

Le 16 novembre, j'ai constaté que le 2e arrêt ne m'avait toujours pas en droit dessaisi et j'ai réordonné une troisième fois la réintégration. La Cour d'Appel a réannulé le 22 novembre, en indiquant cette fois, et non plus dans les motifs, mais dans sa décision, que j'étais dessaisi. J'en ai pris acte.

Il n'y avait pas que cet aspect là du problème à relever. Il y a la question du délégué des résidents, BENNOUR ahmed, arrêté lundi 12 pour menace à huissier, et qui n'a été libéré que le samedi 24 sous contrôle judiciaire strict (interdiction de voir les autres résidents et de pénétrer dans un foyer Sonacotra). Il faudrait aussi parler des rapports entre le PS, le PC, le comité de soutien, et finalement l'intervention de la préfecture qui a joué la carte de la négociation directe avec les élus locaux, une fois les débats en justice écartés. Il faut dire que le Conseil Municipal de Hayange, unanime, à le vendredi 16 au soir pris parti pour les résidents. Il faut aussi signaler que les résidents du foyer de Florange m'ayant demandé l'autorisation d'assigner la Sonacotra en sursis à exécution de l'expulsion jusqu'au 15 mars. Mais il paraît que certains résidents se sont retrouvés avec leurs chambres plombées. Pour l'instant, la voie de la négociation directement entre les intéressés, les partis politiques et l'administration semble la voie choisie.

Mais en tant que juge, je dois constater que les ordonnances en référé d'expulsion ne font que constater qu'il y a un litige entre les résidents et la Sonacotra sans dire qui a raison ou tort. Je veux dire qu'il n'y a pas eu «d'assignation au fond», c'est-à-dire soit devant le Tribunal d'Instance si on considère que les résidents sont locataires et la Sonacotra un bailleur comme les autres, soit devant le Tribunal de Grande Instance si on estime qu'il s'agit d'un contrat spécial. Ce n'est qu'en statuant «au fond» qu'un Tribunal peut dire si les revendications des résidents sont justes ou pas justes.

SUR LE PLAN JURIDIQUE, LE CONFLIT SONACOTRA EST INCERTAIN

L'Insurgé : Au moment où vous avez ordonné la 2e réintégration des résidents, ont-ils pu rentrer dans leur foyer ?
J. Bidalou : Non, puisque la police était là, pour dire que le jugement n'était pas valable. On pourrait dire qu'il y a voie de fait de l'administration pour empêcher l'exécution d'un jugement qui était exécutoire tout de suite (sous réserve de vérifier qu'il y a eu véritablement voie de fait).

Il faut dire que sur le plan juridique, le conflit Sonacotra qui a donné lieu déjà à plus de 200 jugements, est incertain du fait qu'il s'agit de la première grande grève collective du loyer, phénomène social appelé à se développer du fait des conditions actuelles d'habitat mais qui est mal reconnu comme ce fut d'ailleurs le cas des premiers conflits collectifs du travail.

L'Insurgé : L'affaire est-elle terminée ?
J.B. Disons qu'elle est en suspens.
L'Insurgé : Est-ce qu'on peut dire que vous avez fait une justice de gauche et la Cour d'Appel une justice de droite ?
J.B. : Il y a simplement eu conflit juridique d'interprétation. Mais qu'il y ait eu conflit, ce n'est pas scandaleux, c'est dans l'ordre de la démocratie.

L'Insurgé : Justement vous vous considérez comme militant de la démocratie. Qu'est-ce que la démocratie pour vous ?
J.B. : C'est le système qui met les libertés au-dessus des pouvoirs et qui n'admet de pouvoir que légalement défini, c'est-à-dire de pouvoir qui ne peut s'exercer que sous conditions.

LE RESPECT DE L'INDEPENDANCE DES JUGES EST UNE CONDITION ESSENTIELLE DE LA DEMOCRATIE

L'Insurgé : Le pouvoir en place peut-il accepter une telle conception de la justice ?
J.B. : Ce que je constate, c'est que depuis quelques années, on assiste à une formidable reprise en main de la magistrature, et ce à tous les niveaux : recrutement, formation, procédure judiciaire, hiérarchie. La tradition républicaine est disloquée par une volonté de bureaucratisation des magistrats. à on ajoute à cela, la remise en cause des libertés fondamentales sous des prétextes pervers - mise en cause de la liberté d'association au nom de la lutte contre les sectes religieuses, de la liberté d'affichage au nom de la lutte contre la pollution, de la liberté de manifestation au nom de l'idéal impossible de la sécurité absolue -, il faut bien en conclure que certains ont tentés aujourd'hui de trouver une issue à la crise économique et sociale dans une crise des institutions démocratiques... Le respect de l'indépendance des juges est une condition essentielle de la démocratie. Lorsque le Ministre de la Justice écrit : «IL Y A DANS LA MAGISTRATURE FRANÇAISE UNE POIGNEE D'AGITATEURS CONTRE LESQUELS IL CONVIENT DE FAIRE APPLICATION DANS LEUR NETTETE ET LEUR RUDESSE, DES LOIS DE LA REPUBLIQUE» («Le Monde», jan. 79), il n'impressionne que lui-même et risque tout au plus d'activer la décomposition sociale en encourageant les justiciables à remettre en cause les jugements de leurs juges.

Attaque contre les immigrés, attaque globale contre la classe ouvrière

De nombreuses attaques sont portées contre les travailleurs immigrés. A Longwy :

** Un travailleur algérien subit des sévices au Commissariat. Le commissariat nie la réalité de ces faits, face à un témoignage pourtant accablant.*

Encore une de ces soi-disantes «bavures» qui se multiplient. C'est bien le rôle de la police qui est en cause. CRS ou municipaux sont utilisés contre les travailleurs en lutte (la CHIERS; Bertoldi, Caillebotis...) Ils multiplient les tracasseries pour des motifs racistes, s'estimant couverts par la campagne du gouvernement certains se permettent maintenant de jouer les tortionnaires.

** Un travailleur licencié de chez Bertoldi est menacé d'expulsion pour «atteinte à l'ordre public». Que lui reproche-t-on en fait ? Sa participation à la grève, son activité syndicale ?*

Ce n'est pas un cas isolé. Les lois racistes BARRE-BONNET-STOLERU sont ainsi appliquées avant même d'avoir été votées.

** 64 autres résidents du foyer SONACOTRA sont menacés d'expulsion en application d'un jugement rendu par le tribunal de BRIEY. La SONACOTRA voudrait hâter son exécution pour se soustraire à l'interdiction d'expulsion à partir de la date légale du 1er décembre. La SONACOTRA refuse toute négociation réelle avec les résidents et leur comité.*

NOUVELLES EXPULSIONS A LA SONACOTRA MONT-SAINT-MARTIN

Suite au jugement rendu le 24 octobre au tribunal de Biey, et après de prétendues négociations (où il n'était question de l'échéancier de paiement et où tout était joué d'avance), la Sonacotra et les pouvoirs publics ont fait procéder à une nouvelle expulsion de 26 résidents du foyer de Mont Saint Martin en grève des loyers.

200 CRS sont intervenus le jeudi 29 novembre au matin, profitant d'un épais brouillard qui les mettait à l'abri des regards de la population. 16 des résidents ayant alors présenté à l'huissier une requête en sursis d'exécution, les opérations ont été suspendues pour ces 16 là... jusqu'au lendemain matin.

En effet, l'affaire a été jugée le soir même en référé avec confirmation des expulsions. Et dès 7 heures le lendemain matin (soit à la veille des interdictions légales des expulsions), les CRS débarquaient à nouveau et procédaient aux expulsions.

Tout en notant des conditions objectives défavorables, il faut constater une certaine démobilisation, tant des militants que de la population. Une quarantaine de personnes suelement, étant venues soutenir les résidents cette démobilisation n'est pas étrangère à la situation des luttes en général.

Les résidents ont alors demandé un entrevue à la mairie. Celle-ci a refusé de recevoir les résidents en présence de leur comité de soutien. L'adjoint au maire a même quitté la salle. Les résidents ont été scandalisés de cette attitude.

La CFDT Longwy dénonce la position du PCF et de la CGT qui se sont toujours refusés à soutenir la lutte des résidents eux-mêmes parce que la lutte ne correspondait pas à leurs schémas.

L'UIS CFDT rappelle son soutien aux résidents de la SONACOTRA et appuiera la position qu'ils détermineront sur la suite de leur lutte.

** Les lois BARRE-BONNET-STOLERU repassent au parlement. Dans le cadre de l'appel national des 6 fédérations syndicales, la CFDT s'est inscrite la semaine du 20/11 au 25/11 dans l'appel de la CGT pour une riposte commune à ces lois. Malheureusement, cette initiative est restée sans suite de par l'absence de plusieurs organisations à la réunion suivante.*

La CFDT se félicite de toute intiative prise contre les lois. Mais elle souhaite que, face aux attaques généralisées du patronat et du gouvernement, la riposte soit la plus large et la plus unitaire possible et regroupe toutes les organisations syndicales et politiques du mouvement ouvrier. Elle regrette donc que l'UL CGT ne participe plus au Collectif anti-raciste dont elle était à l'initiative.

La CFDT s'étonne également que le PCF, plusieurs fois invité ne se soit jamais rendu à ces invitations.

La CFDT souhaite qu'au-delà des déclarations d'intention, les protestations se concrétisent par un soutien réel aux travailleurs immigrés en lutte, sur la base qu'ils ont déterminé. Or, elle constate que ce n'est pas le cas pour la lutte des résidents SONACOTRA de Mont-Saint-Martin.

L'UIS CFDT appelle les travailleurs français et immigrés à lutter contre les lois du gouvernement et les attaques multiples contre les travailleurs immigrés.

NUCLEAIRE : DANGER

Quoi qu'en disent les partisans de la politique nucléaire du gouvernement, le nucléaire est dangereux. Les dangers existent à des niveaux multiples. Ils sont connus (1)

LES ACCIDENTS: Harrisburg il y a quelques mois: lors de l'accident du réacteur de Three Mile Island des milliers de personnes évacuées dans un rayon de plusieurs dizaines de Kilomètres autour de la Centrale. La plus totale incertitude et impuissance des spécialistes face au dénouement de la panne. Impossible en France?? alors que le gouvernement fait changer des réacteurs fissurés avant d'avoir fonctionné,, Ces accidents inévitables risquent réellement d'avoir des conséquences catastrophiques aussi bien pour le personnel des centrales que pour les populations avoisinantes. Or il ne semble pas que les risques d'accidents très graves et leurs conséquences soient sérieusement pris en compte; il apparaît, au contraire, que certains ont tout intérêt (financier) à effacer purement et simplement une telle probabilité.

LA POLLUTION RADIOACTIVE: elle existe même en période de fonctionnement normal des centrales qui émettent une radioactivité supplémentaire à celle à laquelle nous sommes naturellement exposés. Ce qui augmente les risques de cancer, leucémies anomalies génétiques. Elle se fait:
1) dans l'atmosphère, en plus des modifications locales du climat que provoque le dégagement massif de chaleur humide par les centrales.
2) dans les eaux: végétaux et animaux, des rivières et mers, sont contaminés, en plus de la modification de l'équilibre naturel liée au réchauffement des eaux (suite à leur utilisation pour le refroidissement des réacteurs). Les pluies et ruissellements d'eaux polluées amènent une pollution radioactive de nos aliments et de ceux des animaux que nous consommons.

LE TRANSPORT DES MATIERES RADIOACTIVES: par route, rail, eau, à travers tout le pays. Transport des minerais et combustibles de leur lieu d'extraction à celui du traitement et de là jusqu'aux centrales, mais surtout les très dangereux transports des combustibles irradiés, hautement radioactifs, vers la Hague. Certaines villes sont ainsi en passe de devenir de grandes «gares nucléaires» et d'autres de grands «ports nucléaires» (tout le monde à Cherbourg n'a pas l'air d'accepter cette distinction!).

Les scientifiques qui ont inventé les produits utiles mais dangereux, les industriels qui les fabriquent et les manipulent, les fonctionnaires chargés de réglementer ces activités, parviendront-ils à dissiper la méfiance qui, désormais, les entoure comme une invisible polution?

Marc Ambroise-Rendu
«Cette méfiance qui pollue», le Monde, 21 avril 1977

LE TRAITEMENT DES COMBUSTIBLES IRRADIES: C'est une opération extrêmement délicate. Le gouvernement a aggravé le problème par sa décision de miser tout le programme nucléaire français sur la technique américaine PWR (réacteurs à eau pressurisée: le combustible de ce type de réacteurs est 5 à 10 fois plus radioactif que celui des anciennes centrales de la filière «graphite gaz» (que le gouvernement a choisi d'abandonner). La France est le seul pays du monde à prendre le risque d'effectuer le retraitement du combustible de ces réacteurs PWR à La Hague... La Hague est ainsi promulguée au rang de poubelle atomique du monde dans laquelle tombent -entre autres- les combustibles irradiés du Japon après avoir cahoté à travers le monde! Ainsi une industrie présentant de gros risques où la sécurité devrait primer tout, est soumise à la loi du profit...

LE STOCKAGE DES DECHETS: ceux-ci doivent être conservés d'une manière rigoureuse pendant plusieurs dizaines de milliers d'années!! or il n'existe pas de solution sûre à long terme. En réalisant son programme nucléaire dans ces conditions le pouvoir se livre à une fuite en avant qui engage les générations futures en espérant qu'elles trouveront, elles, la solution... Cette politique insensée risque d'avoir des conséquences irréversibles sur l'humanité et l'environnement.

AGGRAVATION DU CARACTERE POLICIER DE LA SOCIETE: le gouvernement envoie ses CRS en réponse aux tentatives de manifestations et débats publics, à l'exigence de moratoire, d'une information scientifique sur le nucléaire. La surveillance des centrales, des convois de matières radioactives amènera le renforcement de la société policière.

PROLIFERATION DE L'ARME NUCLEAIRE: N'oublions pas que les premiers réacteurs construits aux USA l'ont été dans le but de fabriquer du plutinium et que la première manifestation publique de l'énergie nucléaire a été les explosions atomiques d'Hiroshima et nagasaki. Rien n'empêche tout nouveau pays qui accède à l'industrie nucléaire de s'en servir comme point de départ d'un programme militaire comme l'Inde par exemple.

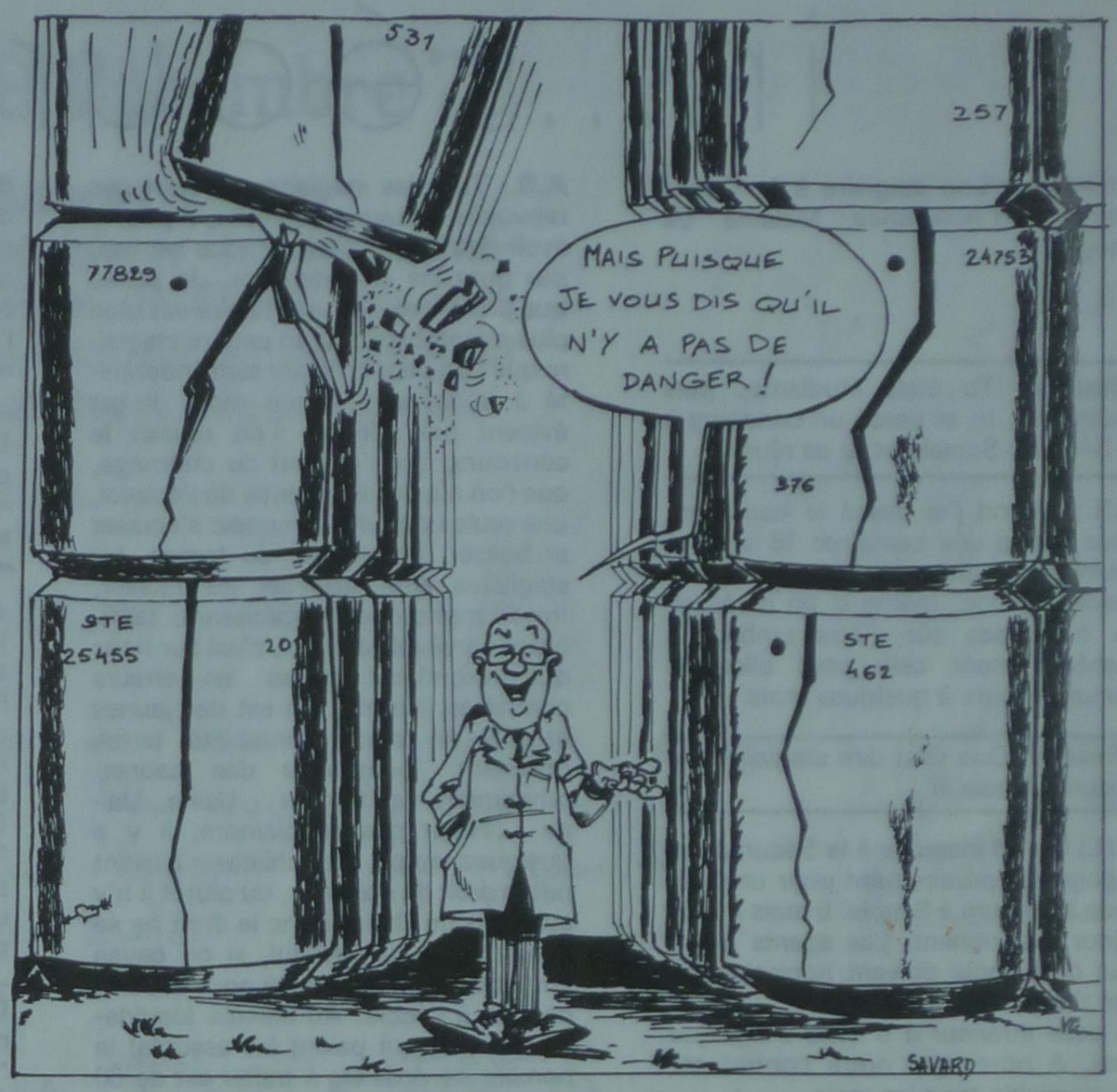

Le nucléaire est dangereux. Alors pourquoi tant de précipitation? Pourquoi le gouvernement réalise-t-il à la hâte son programme nucléaire au détriment de toutes les mesures de sécurité? Ce programme a été décidé par une poignée d'hommes politiques sans que la population ni même ses représentants ne soient consultés: c'était en 1974 sous le gouvernement Messmer et le règne de Pompidou. Depuis, le gouvernement garde le secret sur toute information relative au danger qu'entraîne l'implantation des Centrales nucléaires. A tel point que même les milieux patronaux s'émeuvent dans un article des Ecchos: «Les silences d'EDF et de M. GIRAUC» où on peut lire: «L'information vérité, tant prônée par les experts français qui se sont rendus sur place lors de l'accident d'Harrisburg, reste un voeu des citoyens. Car, à vouloir laisser de tels dossiers «comme affaire de spécialistes», les responsables n'amènent-ils pas certains à douter?». En fait le gouvernement veut nous mettre devant le fait accompli avant que nous ayions eu le temps de nous rendre compte que ce qui nous est présenté comme un impératif technique est en fait un choix politique.

LE NUCLEAIRE N'EST PAS UNE NECESSITE ABSOLUE

1) Ceux qui président la pénurie d'électricité pour justifier le nucléaire sont les mêmes qui nous incitent à une consommation de plus en plus effrénée, ce sont les mêmes qui ont intérêt à ce que nous soyons de plus en plus asservis, passifs, décervelés, aliénés par tous les gadgets qu'ils nous vendent (en nous faisant croire qu'ils nous sont indispensables), ce sont les mêmes qui réalisent les plus gros gaspillages en voulant nous faire porter le chapeau d'une pseudo-pénurie.

2) Le nucléaire n'est qu'une source d'énergie parmi d'autres mais toutes autre source d'énergie est ridiculisée (par ceux qui ont intérêt au développement du nucléaire) grâce à des arguments faussement techniques ou économiques. C'est vrai pour le charbon comme pour les «énergies nouvelles» (solaire, maréthermique, géothermique, etc...).

MAIS LE NUCLEAIRE EST LE SECTEUR QUI PERMET AUX SOCIETES CAPITALISTES DE FAIRE LE PLUS DE PROFIT: c'est à partir des travaux de la commission PEON (production d'énergie d'origine nucléaire) que s'est fait le virage «tout nucléaire». Or cette commission comporte, outre EDF et le CEA (commissariat à l'énergie atomique), Ugine Kulmann, Creusot-Loire, Alsthom!! Ceux qui décident de tout miser sur le nucléaire sont ceux qui en tirent profit: Framatome, filiale de Creusot-Loire, du groupe Empain, a le monopole de la fabrication des chaudières nucléaires; on retrouve Pechiney, Kulmann, Westinghouse et Empain dans le cycle du combustible. L'ensemble du secteur Production du CEA (de la mine au retraitement des déchets) est passé à une société privée, la COGEMA. Framatome, Spies Batignolles, Alsthom Atlantique vendent des centrales clés en main et pour les aider une filiale EDF-Framatome est créée pour donner à Framatome les connaissances et le savoir faire de l'EDF. Le nucléaire est un nouveau marché dans lequel tous les bénéfices sont pour les capitalistes et tous les risques pour la collectivité.

Refusons de donner plus longtemps carte blanche au gouvernement! Luttons pour parvenir à la suspension de la réalisation du programme nucléaire! Envisageons ensemble les moyens de cette lutte.

SARAH

(1) - Groupement de Scientifiques pour l'information sur l'Energie Nucléaire «Electro-nucléaire DANGER» Ed. du Seuil, 1977.
- Syndicat CFDT de l'Energie atomique «L'Electronucléaire en France», Ed. du Seuil, 1975.
- Syndicat des Gaziers et Electriciens de Metz et de Thionville «Cattenom - Questions... sans réponse»

VIE QUOTIDIENNE

in...sécurité sociale

Interview d'une stagiaire à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Longwy

L'Insurgé: Tu étais étudiante, puis chômeuse, tu as passé un concours à la Sécurité Sociale et tu as réussi.

A.R.: Quand j'ai passé le concours, nous étions une centaine; 15 ont été retenus et embauchés suivant les besoins. Donc, même si on a réussi, on n'est pas sûr d'être embauché immédiatement celà peut aller de quelques jours à quelques mois.

L'Insurgé: Que veut dire stagiaire à la Sécurité Sociale?

A.R.: Un (e) stagiaire à la Sécurité est engagé temporairement pour une période inférieure à 6 mois. 6 mois moins 1 jour exactement. Les agents ayant plus de 6 mois doivent normalement être titularisés.
Le délai inférieur à 6 mois s'explique ainsi. A noter que notre contrat est renouvelable tous les mois.

L'Insurgé: Quel intérêt pour la S.S. d'avoir des stagiaires qui seront systématiquement balancés après le stage?

A.R.: Tous les stagiaires ne sont pas renvoyés systématiquement, il peut y avoir des exceptions, en tous les cas, pas pour les cinq derniers. Je pense que premièrement un titulaire est bien plus encombrant qu'un pauvre stagiaire que l'on peut licencier sans indemnité à la fin de chaque mois. Il est évident que lorsque l'on réussit le concours, que l'on sort du chômage, que l'on n'a pas la garantie de l'emploi, une seule conduite s'impose: s'écraser et bosser. La plupart du temps, les stagiaires sont affectés au Fichier, travail monotone et abêtissant; taillable et corvéable à merci, c'est sur nous que retombent toutes les erreurs commises. Normal, on est des jeunes et OS en plus. Rentabilité terme obsédant, locomotive des cadres, rendement, rendement - Usine, Usine ... Faut pas se plaindre, il y a quelques temps, les fichistes n'avaient pas le droit de s'asseoir, ou plutôt il n'y avait pas de chaise donc le droit ne se posait pas. Aujourd'hui, si on cause entre nous, on cherche à nous séparer comme à l'école. Au service Liquidateurs (ceux qui paient les assurés) le nombre de dossiers à traiter est de 60 par jour. Mais si on en traite plus, vient s'ajouter la prime de 5% et une meilleure considération de la Direction.

Certains employés traitent 80 à 100 dossiers par jour, ce qui crée un esprit de compétition, de rivalité assez malsain. Dans un service courrier, les deux employées sont débordées de boulot et la Direction ne voit pas l'utilité de créer un 3r poste vu que ça marche comme ça depuis des années.

L'Insurgé: Combien y a-t-il d'employés. Quel est l'horaire hebdomadaire et quelle est la représentativité syndicale?

A.R.: Environ deux cents employés, large majorité de femmes 404 par semaine. La seule chose valable est l'horaire à la carte, ce qui permet une certaine souplesse pour répartir nos 40 heures.
Le syndicat le plus représentatif est la C.G.T., mais il y a aussi la CFDT et FO. Moi je ne suis pas syndiqué, c'est peut-être une erreur, mais c'est aussi un manque d'information et de contacts avec les délégués.

L'Insurgé: Bilan de ta première expérience dans la vie active.

A.R.: Sur le plan professionnel: je sais mon alphabet par coeur. Question Intérêt du travail, c'est tous les jours les mêmes gestes, les mêmes opérations, les mêmes dossiers; c'est aliénant.
Relations avec les collègues: De toute façon, dès le départ, l'ambiance est faussée à cause de l'esprit de compétition qui règne dans les services, les contacts sont superficiels. Rares copines.

L'Insurgé: Tes projets.

A.R.: A la S.S. nous avions matricule (comme les détenus) Pointé à l'entrée; pointé à la sortie, surveillé constamment, ayant principalement le droit de beaucoup travailler et de se taire. J'ai peur d'être obligé un jour de recommencer une telle expérience si je ne trouve pas un boulot dans une autre branche. Travailler oui, mais ne pas faire n'importe quoi. C'est très important.

L'Insurgé: Pourquoi veux tu rester anonyme?

A.R.: Parce que je parle au nom de tous les stagiaires, tous les jeunes qui comme moi se sont fait exploiter, puis remercier (même qu'on nous offre quelques cadeaux). Ce que je dénonce dans mon témoignage, c'est le système en place et non les gens qui subissent son emprise. Et puis de toute façon nous; étions tous anonymes derrière notre numéro.

Société policière avancée

Dimanche 28 octobre, 3 militants CFDT de Longwy partent apporter le soutien de l'UIS locale aux travailleurs d'Alsthom de Saint Ouen (Paris) en grève depuis plusieurs semaines.

Le voyage se passe bien lorsqu'à un des nombreux péages de cet autoroute de l'Est désert, deux gendarmes s'apprêtent manifestement à nous contrôler dès que nous démarreront. Un des militants qui pense que le racisme anti-jeune, ça n'existe pas fait remarquer que c'est probablement pour la voiture suivante: une DS 21 conduite par un vieux pépé distingué.

Michel, le chauffeur de notre petite Ford, s'exécute de bonne grâce d'autant plus que la voiture c'est à lui et qu'il l'a pas volée. Et puis en ce beau matin d'automne l'optimisme régnant chez nos trois gars, les sourires s'affichent.

Faut pas sourire pendant un contrôle, c'est sérieux, après tout nous sommes tous des Mesrine en puissance... Et puisque c'est ainsi contrôle des trois rieurs qui s'exécutent de bonne grâce n'ayant pas l'intention d'entraver la liberté de suspecter les citoyens.

Pendant l'examen attentif de la Marée-Chaussée, un débat animé et joyeux se déroule dans la voiture sur les bons et mauvais côtés de la «Société Libérale contrôlée». Surement qu'on devait se marrer sur les photos d'identité, voilà pas que le général fonce dans son véhicule et par téléphone nous promène sur l'ordinateur de la Préfecture ou des renseignements généraux. Pendant ce temps Robert qui se dégourdit les jambes, colle quelques autocollants SOS sur les batiments de péage, qu'il nous faudra enlever en partant because la loi sur l'affichage sauvage même si elle est pas votée, les forces de l'ordre sont là pour la faire appliquer.

Enfin on nous rend nos papiers. Heureusement que l'ordinateur de Paris marchait mieux que celui d'Orléans sinon Michel avait droit à une balle dans la tête)parait que c'est le tarif). Avant de partir, Sylvain tente mais en vain de vendre le N°1 de l'insurgé du crassier. C'est Robert qui aura le dernier mot: «L'Insurgé, c'est vrai, vous n'avez pas le droit de l'acheter»...

La vie au grand air

Petite chronique des HLM... depuis courant novembre (et jusqu'à...?), les locataires des blocs Mansard et Lenôtre à Longwy Haut, n'ont plus de chauffage: il parait que la chaudière est en panne, et la température oscille entre 13 et 15° dans les appartements. Un réparateur est venu, mais il n'a pas trouvé l'origine de la panne... alors, aux dernières nouvelles, on attend un ingénieur!... Monsieur OPHLM n'attend pas, lui, pour encaisser nos loyers et redevances (320 F de chauffage en novembre pour un F4)...

- Mais vous exagérez. Cette histoire de chaudière, c'est un accident, les HLM n'y sont pour rien.

- Admettons. Mais pendant tout le mois d'octobre, alors qu'il y avait un chauffage «normal» (1), on n'a jamais eu plus de 17°. Et on n'est pas les seuls: au bloc Lamartine, dans certains appartements, les gens ont passé presque tout l'hiver dernier avec 16-17°. Curieusement aussi le samedi et le dimanche la température baisse jusqu'à 15° dans les chambres, et ça dans la plupart des blocs. Comment expliquer ce phénomène qui dure depuis des années, sinon que le chauffage est mis au ralenti le week-end alors que les familles sont souvent chez elle l'hiver.

C'est ça la qualité de la vie à la mode Barre-Giscard: non seulement on a froid, mais en plus on nous fait payer pour ça! Vous ne trouvez pas que ça a des allures d'escroquerie? D'autant plus que la plupart des locataires sont contraints d'utiliser un autre mode de chauffage (bouteille de gaz, radiateurs électriques etc...): ils payent donc 2 fois le chauffage: aux HLM, et à EDF!! Pourquoi est-ce qu'on ne referait pas une grève des redevances chauffage?... En tout cas, dans les blocs Mansard et Lenôtre, bon nombre de locataires sont décidés à ne pas payer le chauffage de novembre. Et il y a sûrement pas mal d'autres locataires à penser comme nous... Et ceux du Lamartine? Et ceux du Voltaire? Et les autres... Alors, on s'organise?

Des locataires. (Fin novembre)

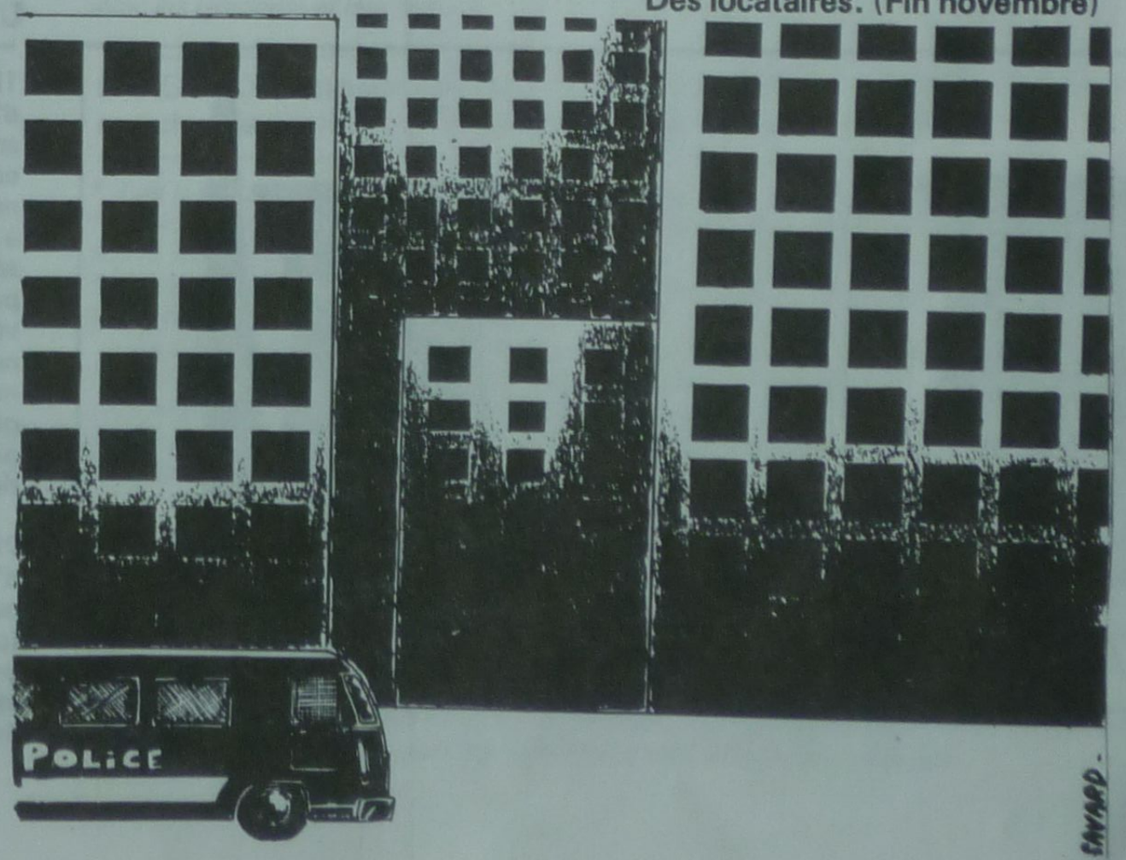

LONGWY : UN AN

Décembre 78-Décembre 79

**1er anniversaire de la lutte à Longwy.
Des réflexions, des analyses, des témoignages, des extraits du livre de l'acier mis à la disposition de tous au crassier où veillaient et se relayaient les «Combattants de Longwy».**

Vive les travailleurs lorrains
Solidaire avec eux un paysan Dauphinois
[illegible]

Comité de résidents du Foyer Sonacotra en lutte.

Tous les résidents du Foyer Sonacotra soutienne la lutte

Longwy est né des Travailleurs
Les Travailleurs feront vivre Longwy

L'Homme d'un effort impossible a réussi à monter un SOS en haut d'un crassier, fait encore par des hommes, par leur sueur, leur sang. Aujourd'hui la conscience des Travailleurs vient de se réveiller. Le monde ouvrier est en marche pour réussir à garder ce qui lui appartient, sa dignité, sa respectabilité, son travail, sa famille, sa vie en un seul mot. Tout cela c'est dans la lutte solidaire, dans un combat dur et digne que la Lorraine, que Longwy retrouvera son activitée —
Courage à tous ces femmes, ces hommes qui depuis 29 jours gardent le symbole de la lutte. Le SOS même arrêté, brillera encore longtemps dans nos cœurs —

Genet Ronald
Secrétaire général CFDT des cheminots de la CE de Longwy.

Un jour de mauvais temps — dommage. Pour une fois que les copains de LCA me laissaient une heure de repos — Enfin par l'action unitaire de tous, j'en suis sûr un jour il fera beau à Longwy.
Amitiés aux amis de SOS Emploi et aux camarades de la CFDT
un animateur de LCA

citations extraites du "livre de l'acier

VIVRE SANS TRAVAILLER SANS ETUDIER SANS MARI AU PAYS A L'OMBRE DU CRASSIER EN FLEURS

Un mouvement grandit au-delà des partis : celui des gens qui veulent se sentir bien dans leur peau et ne pas être enfermés dans un travail sans intérêt. Désespoir des partis pour qui l'homme est avant tout un travailleur. Voilà qu'il se met à vouloir être aussi un homme.

Jeudi 16 février 1979
Je m'appelle Fatiha et j'ai 7 ans et ma sœur Rania 5 ans
j'y suis, j'y reste tant [illegible]
je soutiens la lutte et [illegible]
AOUÏCHIA

Longwy 25 Février 1979

Cabu

Nous, des camarades de l'Allemagne, soutenons votre lutte, parce que c'est la seule possibilité de sauver des emplois, de sauver la ville de Longwy et même toute la région. En Allemagne aussi, on licencie des ouvriers tous les jours, et nous aussi luttent contre ces licenciements, pour nos emplois. De cette façon, c'est une lutte commune, parce que nous et vous luttent contre le même ennemi, le patronat, le capitalisme.
Pour la semaine de 35 heures sans perte de salaire.
Une classe, un ennemi, une lutte.
Traudl, Doris, Frieder, Werner

Le crassier en lui-même, serait triste si l'on ne connaissait pas les copains en bas, les luttes pour garder notre emploi à Longwy. Les liens d'amitiés qui se sont créés au cours des différentes actions menées. Ce que nous vivons dans ce sens est formidable. C'est ce qui nous fait espérer que nous gagnerons ce que nous revendiquons. Quand je vois se lever les gars et filles qui s'écrasent fraternellement, que nous voulons tous la même chose, je peux dire que Longwy VIVRA.
Amitiés — Odile — ([illegible]).

Tout solidarité avec la lutte ouvrière [redacted] de Longwy

S.♀.S.

Lindsay Cooper
Feminist Improvising Group [LONDRES]

Sidérurgiste à Charleroi (Belgique)
Solidaire avec vous.
Et sa femme. Michelle
18-2-79

François

BRAVO

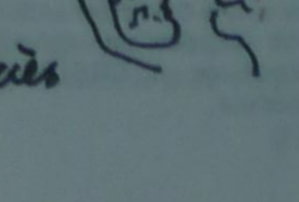

Je chante pour votre succès

Sally Potter
Feminist Improvising Group

LONGWY : UN AN

Les grandes dates . . . . . .

★ *9 décembre*

Les militants CFDT de Longwy implantent un immense SOS en haut du crassier de SENELLE

★ *11 - 12 Déc*

Etchegarray annonce l'arrêt de la CHIERS le démantèlement d'USINOR LONGWY

★ *13 décembre*

Les organisations syndicales CGT-CFDT-FO-CGC-FEN décident de mener l'action. 300 travailleurs sont présents à la réunion.

★ *16 décembre*

Les militants CFDT de Longwy lancent «SOS EMPLOI» une radio libre au service de la lutte à mener

★ *19 décembre*

Grève générale de 24 heures dans les usines et qui s'étend à toute la population 30 000 personnes manifestent.

★ *20, 21, 22 décembre,*

Occupation de la métallurgie par la CGT. Blocage des CE de la CHIERS et USINOR pour empêcher la mise en œuvre des décisions.

★ 26, 27 déc.

Longwy «ville bloquée». Tous les accès routiers sont barrés par les travailleurs et la population.

★ 4 janvier

manifestations avec débordement à Nancy de 4 000 Longoviciens pour exiger le maintien des emplois.

★ 12 janvier

manifestation régionale à Metz avec débordement. 80 000 participants sur le thème de la défense de l'emploi en LORRAINE

★ 17 janvier

occupation de la gare de Longwy par la CFDT et la CGC 150 trains arrêtés

★ 21 janvier

déchargement de wagons de minerai étranger par le PC

★ 24 janvier

15 000 enfants manifestent leur volonté de vivre, étudier, travailler au pays.

★ 25 janvier

3 000 étudiants manifestent

★ 26 janvier

nouveau blocage du CE d'USINOR. Action violente des travailleurs à la chambre patronale et au siège de l'organisation patronale de B. LABBE «l'APH».

★ 29 janvier

blocage du directeur de la CHIERS par les travailleurs et la CFDT, la CGT et FO. Agression policière. Manifestation riposte qui se termine par la 1e attaque du COMMISSARIAT

★ 6 février

Rencontre syndicats-BOULIN
Occupation de la sous-préfecture de BRIEY par la CFDT et la CGC. Heurts violents avec la police.

★ 8 février

déchargement d'une rame de minerai Lorrain dans un tunnel proche de Longwy. 4 jours d'interruption du trafic ferroviaire.

★ 12 février

manifestation des travailleurs de la fonderie de GORCY

★ 16 février

plusieurs actions spectaculaires autour de la grève nationale des sidérurgistes, blocage des supermarchés avec camions détournés. Occupation de la poste. Délégations de militants CFDT à DENAIN.

★ du 20 au 24 février

occupation du relais de télévision par la CFDT diffusion de diapositives sur tous les écrans de télé de Longwy

★ 24 février

Evacuation par les forces de l'ordre à 3 heures du matin. Riposte massive des travailleurs sortant des usines. 2e attaque du COMMISSARIAT

★ 28 février

Venue de F. MITTERRAND à LONGWY

★ 7 mars

occupation de la société de HLM «la Familiale» pour empêcher la hausse des loyers
«Invitation» à Johnny Halliday de visiter l'acierie de la CHIERS

★ 10 mars

délégation CFDT de soutien à DENAIN après la répression policière

★ 16 mars

occupation de la centrale à OXYGENE pour paralyser «à volonté» la production des usines

★ 17 mars

la CGT met en place sa radio «Lorraine Cœur d'acier»

★ 21 mars

manifestation CFDT et CGC devant la réunion à PARIS sur l'avenir des avenir des usines de Longwy

★ 23 mars

marche sur PARIS CGT. 100 000 manifestants tous les syndicats y participent. Heurts entre autonomes et CRS. Des sidérurgistes ripostent.
2 manifestants de Longwy arrêtés à PARIS. 1 reste en prison

★ 26 mars

brouillage des radios par hélicoptère

★ 6 avril

rencontre pour une coordination des sidérurgistes à DUNKERQUE

★ 24 avril

grève à l'Aciérie d'USINOR contre 12 mutations

★ 27 avril

extension de la grève avec occupation

★ *1er mai*

blocage de la relève des CRS et heurts avec les CRS devant le commissariat

QUELLES ACTIONS "COUPS DE POING"? pourquoi?

Les coups de poing ont toujours été faits pour s'opposer d'une manière radicale à des déclarations ou des décisions concernant la sidérurgie, le tout d'une manière spectaculaire et avec le maximum de personnes.

Le premier de tous les coups de poing repris en compte par la population, a été sans nul doute l'occupation et la mise en route du SOS sur le crassier d'USINOR SENELLE. Face aux déclarations des maîtres de forges et du gouvernement, que fallait-il opposer ? :
-une action spectaculaire pour faire parler de Longwy, que tous les regards se tournent vers cette vallée de hauts fourneaux condamnée à mort.
- une action de masse afin d'assurer un relais de popularisation, et de mobilisation.

Voilà les critères qu'il fallait rassembler pour cette action. La suite des événements prouvera que c'était la voie à suivre.

janvier

Comme l'intersyndicale ne proposait aucune action autre que la sempiternelle manif, avec jour de grève, chacun y a été de son occupation, Banque de France, impôts, etc...

Le 17, l'occupation de la gare de Longuyon (pièce maîtresse dans la toile d'araignée qu'est le réseau SNCF) fait avec 200 personnes : bilan plus de 100 trains arrêtés dans toute la région.

février

Le mois de février voit le début des actions contre les pouvoirs publics et de ces gardes-chiourmes (édifices et CRS) donc lutte à un niveau supérieur.

Le 6, rencontre avec Boulin, voyant les maigres résultats de cette négociation, les coups de téléphone arrivent à l'UIS, des gens viennent avec toujours cette question : «Qu'est-ce qu'on fait ?» - Bilan : occupation de la sous-préfecture, et légers affrontements avec les gardes mobiles venus à la rescousse.

Le 23, rencontre avec Giraud, Même scénario, spectaculaire + masse + action contre l'état. Un communiqué passe dans la presse, le soir, sur la place de Longwy-Bas, 1000 personnes étaient au rendez-vous pour participer à un coup de poing sans savoir de quelle nature. Objectif : le relais de télévision, moyen de communication à exploiter et appartenant à l'état. Le 24 à 2h du matin, c'est plus de 1000 travailleurs qui venaient s'opposer aux CRS pour défendre le relais de télé et attaquer une structure de défense de l'état : le commissariat.

mars

Désormais, toute la population se mobilise contre les injustices de toutes sortes :
- à l'aggression des flics, on riposte
- à l'augmentation des loyers, on occupe et on force le directeur à stopper cette hausse.

Ainsi, le 7 mars, la Familiale qui gère des logements sur le bassin (Usinor est le plus important actionnaire) est occupée et le directeur obligé de reporter cette hausse.

Toujours le 7, voyant que la presse parlait de moins en moins de Longwy, une action spectaculaire est trouvée : — Ballade de Johnny Halliday dans l'usine de la CHIERS et du TRAIN FIL D'USINOR.

Mais, les négociations avec les directeurs d'usine et le gouvernement continuent et la lutte s'oriente désormais vers une étape supérieure en bloquant la production. Certains avec une «verve nationaliste» vident sur le ballast du minerai étranger, d'autres, ne tenant pas compte de ce sentiment chauvin répandent sur les voies de chemin de fer coke et minerai, ignorant leur provenance, mais, ayant comme destination des boites sidérurgiques. De même que la centrale à OXYGENE véritable poumon du bassin est occupée le 16, et, les occupants peuvent priver les usines d'OXYGENE.

Mais, tout le monde attendait le 23 mars, la manif interpro. de Paris. Trente cars et un train spécial, plus de 5000 personnes et tout le bassin arrêté par la grève. Toute une volonté de vivre et travailler au pays. Marche qui verra des affrontements, entre «autonomes» et CRS auxquels des sidérurgistes riposteront après une provocation délibérée des flics. Qu'est-ce qu'on attendait à Paris ? Une manif promenade ? une occupation ? des affrontements ? une démonstration de force qui ne faisait plus de doute à Longwy ? Chacun gardera pour lui, qui son amertume, qui sa satisfaction de cette marche. On peut dire sans se tromper que fin mars, marque le déclin des opérations coups de poing spectaculaires et de masse avant tout.

après mars...

Le mois d'avril verra le retour de la lutte dans l'usine avec la grève de l'acierie qui verra son extension avec l'occupation. Le 1er mai, de nombreux travailleurs expriment leur ras-le-bol du quadrillage policier à Longwy : ils empêchent la relève des CRS et se heutent aux forces de l'ordre autour du commissariat.

Début mai, l'occupation à l'aciérie se poursuit et le 7 mai, des travailleurs bloquent dans son bureau, le directeur afin de négocier. A l'arrivée des chiens de garde, 5000 personnes se mobilisent.

A l'appel des radios libres, nouveaux moyens de lutte, le 17 mai, la population se mobilise massivement pour s'opposer au brouillage des radios. Les flics agressent cette manif et des affrontements ont lieu toute la nuit.

Un mois après l'occupation de la Chiers où les travailleurs s'opposent à sa fermeture et à la mise à mort des hauts fourneaux, pour montrer qu'à Longwy rien n'est réglé, rapt de la coupe de France par des sidérurgistes en plein mois de vacances. Opération appréciée par la population comme l'a prouvé la ballade de la coupe faite au marché le samedi matin.

Les opérations coups de poing par leur déroulement spectaculaire, par leur importance au point de vue du nombre de participants, par leur aspect différent de toute pratique syndicale traditionnelle, ont dynamisé la combativité des travailleurs et permis d'élever le niveau de la lutte. Elles ont démontré que les travailleurs ne sont pas sans armes pour s'opposer au patronat et au gouvernement.

LONGWY : UN AN

Les grandes dates

★ *7 mai*

blocage du directeur d'USINOR. Intervention des CRS. 5 000 manifestants se mobilisent à l'appel des radios

★ *17 mai*

Etats généraux à METZ, CFDT-CGT sur l'emploi agression policière contre des manifestants protestant au Bois de Châ contre le brouillage des radios

★ *22 mai*

Georges MARCHAIS à LONGWY

★ *23 mai*

5 manifestants arrêtés sans preuves le 17 mai acquittés à BRIEY

★ *2, 3, 4 juin*

nouvelle manifestation des flammes de l'espoir

★ *28 juin*

manifestation CGT-CFDT-FEN à REHON contre le plan ETCHEGARRAY. 1 500 participants

★ *9 juillet*

action CFDT-CGT sur le tour de France à LONGWY pour populariser sur l'emploi.

★ *24 juillet*

signature de la convention sociale. La CGT dit oui aux mesures sociales, non aux mutations

★ **3 août**

action CFDT contre l'arrêt des hauts fourneaux de la CHIERS 500 participants

★ *11 août*

«rapt» de la coupe de France à NANTES par la CFDT pour montrer que rien n'est réglé

★ *AOÛT SEPT*

Les travailleurs de Bertoldi luttent contre la fermeture de leur entreprise.

★ *15 septembre*

fête populaire à SONACOTRA Mt-St-Martin pour populariser la lutte des résidents en grève de loyers.

★ **28 octobre**

consultation des maires du bassin sur la sidérurgie

★ **2 octobre**

33 résidents SONACOTRA expulsés par 300 CRS

★ **24 octobre**

les travailleurs de CAILLEBOTIS engagent la lutte pour leurs salaires. Le 16 Novembre, la direction dépose le bilan

★ **17 novembre**

Les luttes reprennent dans la sidérurgie : débrayages à REHON pour les salaires.

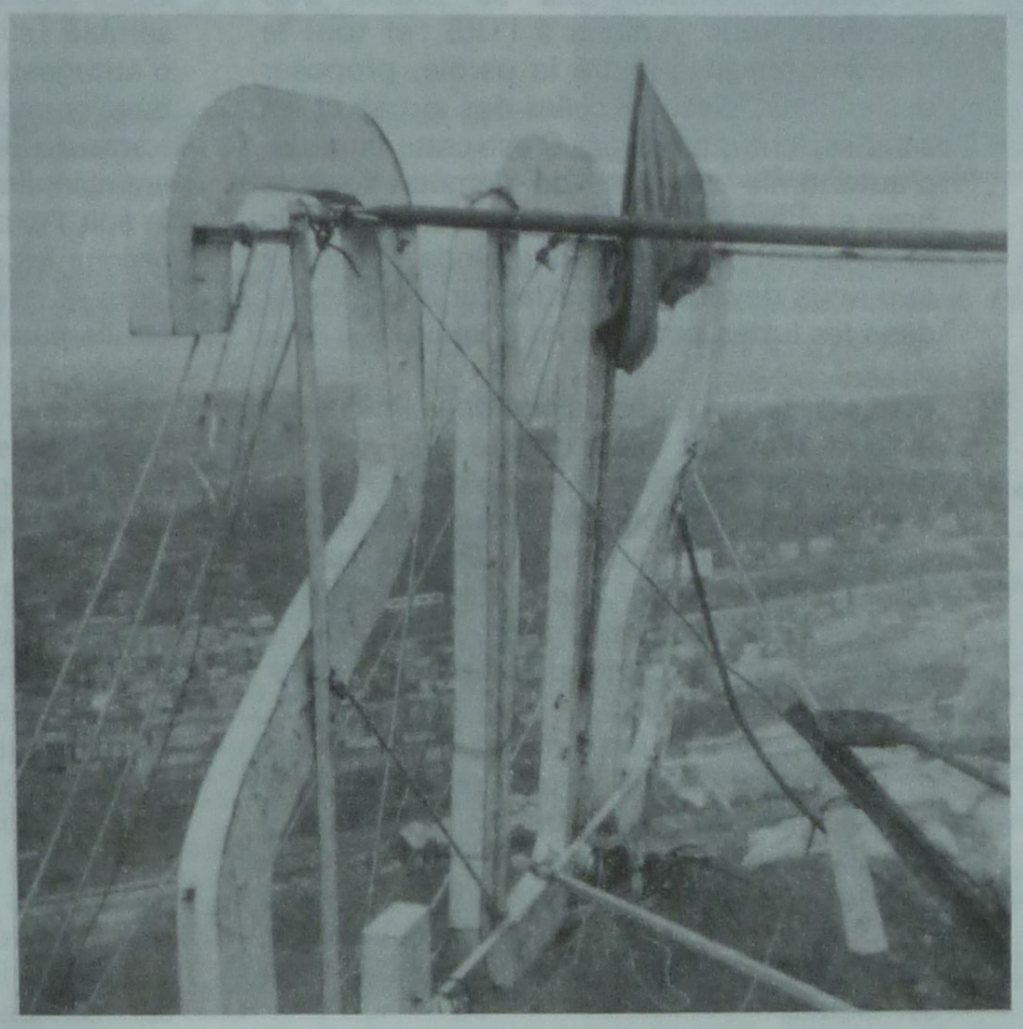

Témoignage sur les cinq millions

LA LUTTE QUAND MÊME

1976 - 7h moins le quart, le réveil sonne. Je saute dans mon Jean, j'enfile un chandail et je cours à l'arrêt du bus, mal réveillée, pas coiffée pour partir vers mon entrée dans la vie active. L'autobus me laisse devant une bâtisse grisâtre et imposante où les gens costumés et cravatés se pressent à la grille. Une peur m'envahit... Je n'arriverai jamais à m'intégrer à ce «nouveau monde». A l'entrée, le garde me demande mon nom et me dit que je suis attendue par mon chef de service qui me conduit à mon lieu de travail. Je me retrouve éjectée dans une immense salle cloisonnée par une vitre séparant les sténo-dactylos du chef de bureau. Présentations. Je me sent isolée, toisée, différente... J'ai envie de faire demi-tour.

1978 - 15 000 licenciements en Lorraine.

Longwy, une ville que je croyais morte étouffée par la pollution des usines sidérurgiques où la vraie vie est écrasée par la religion du travail si forte chez les sidérurgistes, LONGWY s'éveille enfin et sort de son brouillard.

On me donne du boulot et je commence à taper, taper... A chaque fois qu'un travail est terminé, il faut l'apporter au chef de bureau afin qu'il note sur son «cahier d'appréciations» le temps mis pour le frapper. Est-ce que celle qui a fait le plus de boulot dans une journée a droit à une prime? Même pas!

A 17h, au moment de sortir, les filles me demandent ce que je pense de ma première journée. «Vous êtes sympas, mais je n'attendrai pas la retraite pour m'enfuir de cette prison!»

Un nouvel espoir de ne pas stagner dans l'absurde de mon travail s'ouvre à moi. Manifestations, barrages de routes, opérations coup de poing occupent la majeure partie de mon temps. Ça ne colle pas. Il me manque quelque chose.

Mais, je me rends très vite compte qu'il est difficile de lutter sans s'organiser; et la meilleure façon de s'organiser à l'heure actuelle est le syndicat. Je décidai donc d'adhérer à la CFDT après avoir analysé les modes d'actions qu'elle innovait et qui me paraissaient efficaces. Je m'intègre à fond dans le mouvement et fin mars, ce sont les élections de délégués du Personnel. Je suis élue.

Déjà à ce moment là, je sentais que le niveau de la lutte baissait et les questions refoulées pendant ces quelques mois remontaient à la surface.

Je continuais de revendiquer le droit au travail. Mais, de plus en plus, je me posais la question: Quel travail? Je commençais à tout remettre en cause, surtout quand je n'entendais parler que de maintien des installations et d'une nouvelle aciérie. Je me battais contre tout un système, contre toute une vie; et les autres pour quoi se battaient-ils? Pour faire 40h ou 35 à perpétuité devant un convertisseur? Les conditions de travail, on n'en parlait pas.

les vraies questions

Aucun débat sur la sécurité. Le nombre d'accidents du travail mortels est pourtant encore très élevé dans la sidérurgie. Pourquoi ne pas envisager une remise en cause complète du travail, des diminutions d'horaires importantes, la supression du travail de nuit au maximum? La CFDT dit pourtant: «Travailler moins pour travailler tous». Mais j'ai l'impression que de réels débats ne sont pas engagés sur ce point. La CGT, elle, ne fait que nous enfermer dans des discours productivistes.

Il nous faut de l'acier. Pourquoi faire? Plus de voitures, plus de réfrigérateurs, et qui sait, notre acier contribue t-il aussi peut-être à faire des armes ou les grenades qu'on se prend sur la gueule??
Pas d'accord, en se battant comme ça, on ne remet rien en cause. Toutes ces questions s'accumulent dans ma tête.

Je n'arrivais pas à en débattre à l'intérieur de notre organisation.
J'avais l'impression que ce n'était jamais le moment. Je ne me voyais pas leur dire: «Je m'en fiche de votre sidérurgie, je ne me suis jamais battue pour elle!»

Pendant tout ce temps j'avais scandé «Longwy vivra» j'avais crié «Non à la répression» contre tout le système qui nous l'inflige et je ne me rendais pas compte que le gouvernement et le patronat étaient si forts.
Au mois de mars, un hebdomadaire publiait: «LONGWY: L'ETAT N'A PLUS LE POUVOIR»; c'était puéril.

En face, ils avaient l'air de gagner. Le climat se tassait peu à peu... En même temps, le gouvernement faisait une dernière tentative: celle d'acheter les gens fatigués et écoeurés. Il propose une prime de 50 000 F pour les départs volontaires. Il a visé juste. Division de la classe ouvrière par l'attrait de l'argent. Et ça marche. Il a réussit! 1 400 personnes se détachent du combat.

Moi aussi, j'ai transigé, j'ai accepté la prime de 50 000 F.

Avec deux amies, nous avons décidé d'essayer de travailler autrement, pour nous, sans chef sans patron. Nous décidons d'acheter un bar à Fréjus.

Au syndicat certains disent: «C'est les plus gauchos qui s'en vont», d'autres essayent de comprendre...

le départ... puis ...le retour.

Nous partons donc pour une nouvelle vie. Pour moi, elle sera brève. Au bout de 15 jours, je reviens à Longwy. Pendant que j'étais à Fréjus, on ferme la Chiers à Longwy.

J'ai eu le temps de réfléchir, je me rends compte que changer de vie dans ce sens, ça ne veut rien dire. C'est s'intégrer encore plus au système.
La lutte de Longwy m'a changée. A travers ce combat, j'en ai découvert d'autres. En plus, c'est maintenant que les vrais problèmes commencent: les petites boites qui vivaient essentiellement sur la sidérurgie ferment, le nombre des chômeurs s'accroit, les résidents du foyer Sonacotra sont expulsés. Le combat pour «un grand complexe sidérurgique» à Longwy a de toute façon échoué. Si j'étais partie à ce moment là, j'aurais eu le sentiment de ne m'être battue que pour la sidérurgie. En restant, je décide de lutter pour d'autres choses, même dans l'échec.

Robert dit que je me suis trompée dans le sens où «on a payé les gens pour qu'ils deviennent chômeurs, et pendant ce temps des milliers de chômeurs n'ont pas de quoi vivre».
Ceux qui n'ont rien compris disent que j'ai trahi la classe ouvrière et que je n'ai plus ma place dans le syndicat.

Moi, je ne regrette pas du tout mon emploi en lui-même, mais je regrette de m'être prêtée à ce chantage et surtout dans la mesure où je pense qu'il est très difficile de lutter concrètement si on ne fait pas partie intégrante d'un travail et d'une lutte de masse. Le combat continue quand même pour moi.

«Longwy c'est pas fini. Longwy c'est un nouveau pas vers la Révolution».

FRANCINE C.

LONGWY : UN AN

Tous concernés, tous en lutte

Décembre 78: annonce de la restructuration de la sidérurgie, annonce des licenciements. Nous ne sommes pas sidérurgistes, mais nous sommes concernés: 7 500 emplois de sidérurgistes supprimés, c'est au moins 15 000 emplois qui disparaissent dans le Bassin d'ici 2 ans. Nous refusons d'être les pions du profit capitaliste, il nous faut lutter.

Que faire, quand on est une petite section CFDT d'un établissement qui emploie une vingtaine de personnes?... D'abord, se battre aux côtés des sidérurgistes, et contribuer, avec tous ceux qui se lancent dans l'action, à faire que la lutte soit vraiment celle de tous les travailleurs, de toute la population. Car c'est bien de cela qu'il s'agissait: le 19 décembre 78, c'est toute la population de Longwy qui disait sa colère. C'est cette colère populaire, puis la prise en main régulière de la lutte à la base par de nombreux travailleurs (manifestations, opérations coup-de-poing, occupations, débats), c'est cela qui a donné toute sa force au mouvement.

L'existence d'une structure de rencontre et de lutte interprofessionnelle, telle que l'UIS-CFDT, a été primordiale pour le regroupement rapide des gens et la continuité de l'action. Mais en même temps c'est l'ampleur du mouvement populaire et la volonté des militants qui ont donné toute sa substance, toute sa vie, à l'UIS, qui lui ont permis de jouer un rôle de catalyseur des luttes.

Au bout du compte, l'organisation dynamisait les luttes au lieu de s'en servir et de les détourner, comme cela se passe trop souvent. Nous venions à l'UIS, et tout le monde pouvait prendre la parole, proposer des actions, discuter celles des autres et les siennes, critiquer, agir. C'est cette ligne là, d'autonomie ouvrière, de démocratie à la base et d'action directe, qui a sous-tendu le mouvement pendant si longtemps. C'est elle que nous devons nous attacher à conserver dans les luttes actuelles et à venir.

Bien sûr, tout n'a pas baigné dans l'huile, on le sent d'autant plus maintenant que les luttes se sont tassées; il y a eu des couacs... dont le plus important nous semble la signature de la Convention Sociale par la Confédération, alors que la lutte continuait et que tout restait à faire quant à la discussion sur le plan industriel.

Parallèlement à la lutte d'ensemble, et plus modestement, nous avons eu aussi une action sur notre lieu de travail.
Les discussions et actions y ont tout de suite eu un caractère unitaire, plus encore qu'intersyndical, puisqu'elles regroupaient la totalité des travailleurs, syndiqués et non syndiqués.

Le 14 décembre, l'ensemble des travailleurs du CMPP faisait un tract d'appel à la lutte et à la solidarité de tous. Le 19, toute la boite est en grève et presque tout le monde participe à la manifestation unitairement, sous la même banderole.

Courant mars-avril, les travailleurs du CMPP essaient de populariser l'idée d'une grève des impôts, avec une lettre ouverte à l'Intersyndicale demandant à celle-ci d'appeler toute la population à un non-paiement du 2e tiers provisionnel, puis avec un tract et une pétition (élaborée en commun avec le Mouvement d'Alternative Non-Violente) reprenant cet appel à l'Intersyndicale.

Cette action -aussi minime soit-elle- nous semble s'inscrire dans une perspective d'autogestion des luttes: il s'agissait de développer l'idée d'une grève des impôts, forme de lutte où les gens doivent se prendre en main; il s'agissait aussi que l'Intersyndicale soit l'expression réelle des luttes, qu'elle prenne les décisions voulues par les travailleurs et non le contraire (1). Cette action a été en partie un échec, puisque la grève des impôts n'a pas eu lieu, surtout du fait des pesanteurs de l'Intersyndicale, mais sans doute aussi parce qu'il n'existait pas de structures permettant un authentique débat populaire (comités de quartier, etc).

... aujourd'hui, en décembre 79, comme beaucoup de militants, nous ressentons un certain vide devant le tassement des luttes, alors que rien n'est réglé: c'est vrai que, pour la sidérurgie la «Convention Sociale» fait qu'il n'y a pas de licenciements à proprement parler... mais au bout du compte on a ballotté les gens de bon gré des nécessités capitalistes de la restructuration (mutations, départs «volontaires», retraites). Et puis la Chiers a fermé, et d'autres installations suivront bientôt; les «petites boites», elles, licencient: Bertoldi, Andrin... Aux Caillebotis, on refuse toute revendication et on dépose le bilan; les résidents de la SONACOTRA sont expulsés.

Alors, la lutte doit continuer, elle continue (Caillebotis, Sonacotra), et ces bilans en font partie.

(1) Dans cette même perspective, la CFDT-Longwy avait, dès le début du mouvement, demandé que les réunions de l'Intersyndicale soient publiques... ce que certaines organisations, que nous ne nommerons pas, ont refusé, au détriment de la lutte et de la démocratie.

Section CFDT du
Centre Médico-Psycho-Pédagogique.

MON VIEUX CRASSIER

Tu vas avoir un an. Et déjà on peut parler d'une vie bien remplie. Un an de vie réelle s'entend car de ta vie antérieure on s'en tape: date de naissance inconnue, utilité nulle... Un an depuis le jour frileux de décembre 1978 où tu naquis jusqu'à ton premier anniversaire que nous fêterons le 9. Un an qui nous tient à coeur.

Rendez-vous des militants de tous bords, lieu de pélerinage de tout un peuple, corvée pour quelques élus «obligés», curiosité pour touristes, inspirateur de poètes locaux, providence des photographes, pente occasionnelle pour skieurs, lieu de fêtes populaires et, surtout, symbole de toute une région.

Voilà qu'aujourd'hui on parle de toi pour la plateforme de Cattenom. Ce serait un double assassinat. Il est vrai que Giraud, qui sait que le pétrole va faire défaut mais le cache aux Français, qui sait que les centrales nucléaires sont dangereuses mais le cache aux Français, qui sait que les décisions sidérurgiques prises à Longwy sont aberrantes mais le cache aux Français, peut laisser faire ça aussi... Il incarne avec une arrogance qu'on ne lui envie pas cette catégorie d'hommes qui ont toujours raison.

Mon vieux crassier, nous nous sommes forgé à tes pieds une âme de résistant.

Nous avons bâti à tes pieds des structures d'accueil que le vent et le froid ont anéanties, puis quelques autres, un peu plus résistantes, qui étaient le fruit de bien des solidarités.

Nous aurions pu baptiser ces installations du nom de petite maison sur la montagne si cette chose-là ne se disait, merde alors ! etchegaray en basque...

Alors, tout confondu, la montagne et son S.O.S., les installations et les idées, ce fut et ça restera le crassier.

Le train à grande vitesse et les conséquences

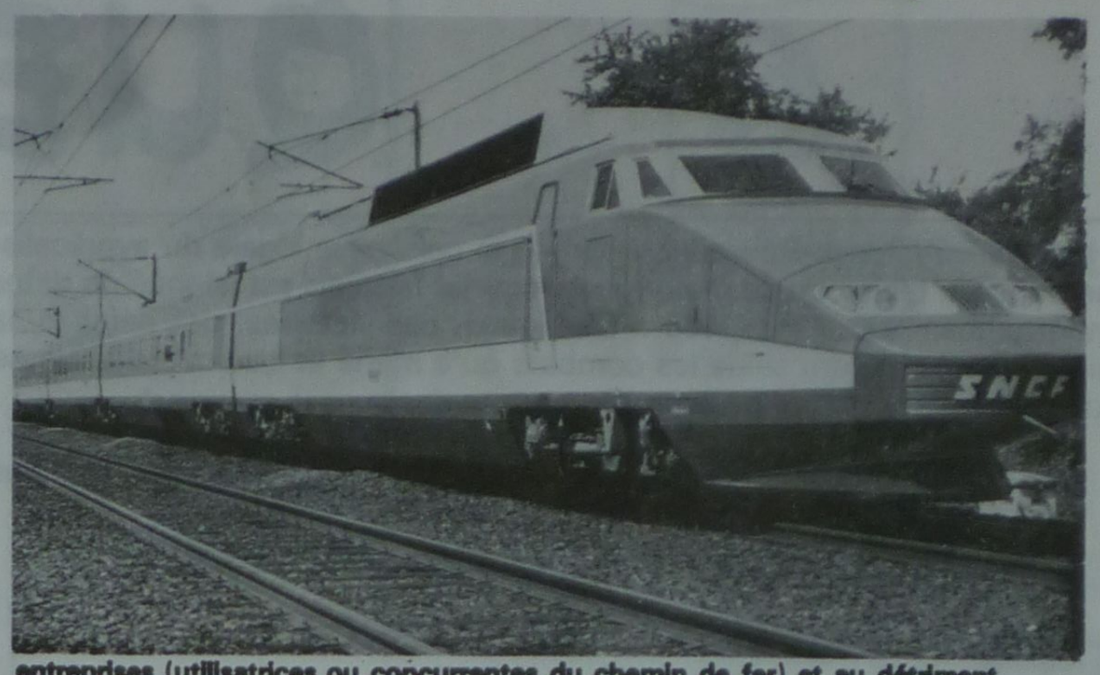

La CFDT s'est toujours prononcée pour l'augmentation de la capacité de chemin de fer qui est le mode de transport le plus économique pour la collectivité, tant sur le plan investissement, nuisance, dépense d'énergie et aménagement du territoire.

C'est pour ses raisons que la CFDT et les autres organisations syndicales de cheminots se sont opposées au contrat d'entreprise (application concrète de rapport GUILLAUMAT) qui démantèle l'entreprise au profit des grosses entreprises (utilisatrices ou concurrentes du chemin de fer) et au détriment des petits usagers.

Ce train à grande vitesse (T.G.V.) est une avancée technologique importante qui est à l'honneur du savoir faire des travailleurs et des cheminots en particulier.

POUR UNE AUTRE POLITIQUE DE L'ENERGIE

Allons nous manquer d'énergie dans les mois et les années qui suivent? Si les pays industrialisés continuent à gaspiller au rythme actuel et si les seules mesures d'économies se limitent au gadget de la chasse aux gaspis: OUI et dans ce cas le passage au tout nucléaire est inéluctable.

Mais, une alternative au tout nucléaire fondée sur l'ECONOMIE des ressources non renouvelables, l'utilisation des ressources non exploitées, en FRANCE et un vaste plan de développement des énergies nouvelles est POSSIBLE.

Nous ne pouvons accepter d'être mis devant le fait accompli (comme pour les licenciements de la sidérurgie), nous ne pouvons accepter l'intoxication des grands moyens d'information (y compris le Républicain Lorrain) aux ordres de l'état, qui développent la peur de la pénurie pour mieux nous faire oublier les dangers du NUCLEAIRE; afin qu'un véritable débat public et contradictoire sur la politique de l'énergie ait lieu, une pétition nationale à l'appel de partis de gauche, syndicats et associations circule depuis plusieurs mois et jusqu'en février. L'insurgé s'associe à cette pétition nationale. Signez là et discutez avec les militants qui vous la présenteront. Mieux encore faites la circuler et renvoyez la à l'UIS. Cette pétition n'est qu'une étape dans une campagne d'information, de sensibilisation et d'actions à laquelle l'Insurgé ouvrira largement ses pages.

A l'appel de:
. Confédération française démocratique du travail
. Confédération syndicale des Familles
. Confédération syndicale du Cadre de Vie
. Groupement de Scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire
. Mouvement des Radicaux de Gauche
. Parti Socialiste
. Parti Socialiste Unifié
. Réseau des Amis de la Terre
. Union fédérale des Consommateurs

Je m'oppose au choix du «tout nucléaire» fait par le gouvernement.
J'exige la levée du secret qui entoure les décisions concernant l'énergie, la mise en place de moyens d'information décentralisés et indépendants et le renforcement des mesures de sécurité pour les travailleurs et la population.
J'affirme que pour faire face à la crise il faut un nouveau type de développement fondé sur les besoins des travailleurs et des populations et sur les réalités régionales. Il s'agit d'imposer une politique qui économise les ressources non renouvelables, utilise toutes les ressources non exploitées en France et s'appuie sur un vaste plan de développement des énergies nouvelles.
Cette politique alternative est susceptible de créer, à terme, des centaines de milliers d'emplois nouveaux.
Je demande l'organisation d'un large débat public et contradictoire sur la politique énergétique de notre pays, ce qui implique:
. des consultations et des décisions démocratiques sur les grands choix énergétiques aux niveaux régional et national;
. le suspension du programme électro-nucléaire actuel tant que le débat démocratique n'aura pas été conduit à son terme.

LE TGV DANS LE CONTEXTE ACTUEL

1) TGV est un moyen pour faciliter l'aménagement du territoire. Il reliera PARIS aux grandes métropoles (Lyon, Dijon, Marseille, Montpellier)- De ces grandes métropoles partiront des dessertes qui favoriseront les centres industriels et les centres de tourisme qui sont de nouveaux débouchés pour les grandes banques d'affaires.
Le T.G.V. facilitera les objectifs de décentralisation vers les grandes métropoles des activités industrielles, mais accentuera la concentration urbaine de la main-d'oeuvre dans les régions fortement industrialisées. Dans le même temps, le TGV accentuera la désertification des zones rurales qui seront situées entre les grosses régions du fait qu'elles seront desservies de façon satisfaisante. D'ores et déjà, des lignes sont menacées: ETANG-AUTUN - AUTUN-CHAGNY, MONTCHANIN-PARAY LE MONIAL, BESANÇON-VILLIERS FRONTIERE.

Par contre, le T.G.V. va permettre aux stations de sports d'hiver d'avoir une nouvelle clientèle (liaisons avec la Savoie, la Haute-Savoie, l'Isère, les Hautes-Alpes...)

Pour la CFDT, la mise en place du T.G.V. doit s'accompagner de l'amélioration et au minimum du maintien, des dessertes de l'ensemble des régions traversées ou évitées par la nouvelle ligne. Sinon, le T.G.V. sera bien la suite du rapport GUILLAUMAT où seules les grandes liaisons inter-urbaines sont appelées à être maintenues en service.

T.G.V. BANC D'ESSAI

2) - L'avance techonolgique française est indéniable. Les travaux d'études de la SNCF sont appréciés dans le monde entier.
- Le T.G.V., une réussite technologique incontestable (confort; insonorisation, climatisation...) allie la grande vitesse sur la ligne nouvelle à la possibilité d'utiliser les anciennes lignes.
La mise au point du matériel a été payée par la SNCF c'est-à-dire par le travail des cheminots. Mais, les multinationales vont maintenant commercialiser ce matériel et en tirer les profits pour elles seules et très peu pour la SNCF.

Déjà, le T.G.V. intéresse de nombreux pays étrangers et «la vie du rail» (mensuel édité par la direction SNCF pour le public) annonce que 4000 à 5000 Km de lignes à grande vitesse devraient être construites en EUROPE.

La CFDT exige que les cheminots, les usagers soient les principaux bénéficiaires de cette importante réussite technologique.

Le T.G.V. ET LA DIVISION DU TRAVAIL

3) Le T.G.V. va faciliter la mobilité de la main-d'oeuvre, en particulier les cadres et les techniciens des grosses sociétés. Il sera plus facile de faire déplacer un technicien de Lyon à PARIS et vice-versa, avec un tel moyen de transport.

Le T.G.V. va libérer la ligne actuelle d'un grand nombre de trains de voyageurs et, de ce fait, cette ligne se spécialisera dans l'acheminement des trains de marchandises. Cette performance technologique sera payée par les cheminots et les voyageurs, les multinationales bénéficieront de plus de facilités pour l'acheminement de leurs marchandises (en nombre et en rapidité) et continueront à bénéficier d'une sous-tarification préférencielle suivant le rapport de force qu'elles créent autour d'elles et l'aide du gouvernement.

T.G.V.: SOURCE DE PROFIT ET D'INEGALITES

La S.N.C.F. prévoit un taux de rentabilité de 20%.
On peut prévoir:
- que, pour le T.G.V..., sera maintenu pour la tarification, le kilométrage actuel alors que la ligne nouvelle compte 85Km en moins.
- que des rames 1ère classe circuleront à certaines heures pour sélectionner la clientèle.
- la perception du suppléments à certains trains.
De plus, certains technocrates de la SNCF n'abandonnent pas l'idée de tarifs «jours et heures de pointe».
La C.F.D.T. lutte contre une tarification spéciale et que des trains soient réservés à une clientèle privilégiée.
Pour la CFDT, l'utilisation de nouvelles techniques et notamment l'accroissement de la vitesse doit bénéficier à tous et non pas à quelques privilégiés, ce qui suppose l'élimination de tous futurs créateurs d'inégalités.

LE T.G.V. ET LES OBJECTIFS DE LA SNCF

La ligne nouvelle entraîne aujourd'hui une réorganisation administrative importante, en particulier par la création d'une direction «ligne nouvelle».
Cette réorganisation peut être très dangereuse pour l'avenir de l'entreprise. En effet, cette forme d'organisation peut laisser présager, à l'échéance 1982 (fin du contrat qui lie l'Etat et la SNCF) une direction ligne nouvelle *autonome*, une direction commerciale *autonome*, des offices régionaux pour les omnibus, c'est-à-dire un véritable démantèlement de la SNCF, ce que l'on a fait, il y a quelques années, avec l'O.R.T.F.

La CFDT s'opposera à une réorganisation qui conduirait au démantèlement et elle mettra tout en oeuvre pour y faire échec.

DES CHEMINOTS CFDT.

LA GARE DE LONGWY, SIMPLE GARE DE PEAGE

- La direction d'Usinor et la direction de la SNCF viennent de signer un contrat de transport de fonte lourde et de lingots chauds entre l'usine de Senelle et l'usine Cokerill Rehon. Le parcours entre les deux usines s'effectueront sur voies principales uniquement avec du matériel appartenant aux usines et du personnel privé. Il n'est pas prévu d'organiser l'accompagnement de l'engin Traction et d'assurer la sécurité des trains (12 aller et retour) par du personnel SNCF.

- De plus, nous venons d'apprendre que la direction SNCF envisage de supprimer, pour 1981, le centre comptable de la gare, ce qui entraînera la suppression à moyen terme d'autres services (centre de taxes, mécanographie notamment).
Ces faits sont bien significatifs de la politique de la direction SNCF et du gouvernement et sont un début de la mise en oeuvre du fameux rappport NORA et une application concrète du plan d'entreprise qui a pour objet de démanteler un peu plus facilement la SNCF en 1982. Giscard d'Estaing, lors de sa dernière conférence de presse, attaque la SNCF et les cheminots. Il leur reproche un déficit budgétaire créé par le pouvoir pour pénaliser les cheminots mais il oublie de dire que ce sont ses ministres qui imposent les tarifs préférentiels et secrets aux grandes entreprises. Comme on peut le constater, c'est la grande offensive du pouvoir et du patronat pour «casser» la SNCF et pour mieux servir les intérêts des entreprises privées et de faire, du Bassin de Longwy, un désert.

Le syndicat CFDT des cheminots.

ALSTHOM, 1ère grande lutte ouvrière après Longwy

On y fabrique des locomotives dont le TGV, des turboalternateurs, des turbines à vapeur, du matériel pour centrales électriques et... nucléaires.

Belfort septembre 79: «travaillez plus et gagnez moins» dit la direction.
En même temps, elle prépare le centenaire, du luxe pour les actionnaires et les personnalités, des miettes pour le personnel (du cognac, une montre ou un stylo).

Les travailleurs se sentent humiliés. Le mécontentement qui couvait éclate, c'est la grève pour appuyer des revendications qui sont les mêmes aux 4 coins du pays: 300 F pour tous, 13ème mois, 35 heures, 5ème semaine de congé.
La majorité des cadres sont dans la lutte, une intersyndicale se charge de conduire le mouvement.
La grève s'étend à tout le groupe, avec occupation.
Le patronat suit les consignes qu'il s'est donné avec l'appui de Barre: «ne rien lâcher».
Le bras de fer est engagé. Les travailleurs aux côtés desquels participent les épouses sont soutenues par la population et les notables locaux... de droite pour que c'est la seule position possible.

Le gouvernement emploie la tactique de la répression: il ordonne l'évacuation des grévistes par les CRS. C'est ce qu'il fait à Saint Ouen et qu'il n'ose pas faire à Belfort.
Les travailleurs tiennent bon. Les organisations syndicales restent soudées. Un médiateur est nommé par le gouvernement. Des acquis sont obtenus mais on est loin des revendications. Il est certain que d'autres avantages seront lâchés après la reprise du travail si la combativité et l'unité se maintient. 75% des ouvriers se prononcent finalement pour la fin de la grève.
Après la lutte, quel bilan?
Des formes de lutte qui ressemblent à celles de Longwy sont apparues:
- une radio libre dans l'usine au service de l'action
- des opérations coup de poing: occupation de la sous-préfecture, de la gare (3000 personnes), blocage du T.E.E, etc...

L'unité des travailleurs a été très forte à la base avec une volonté unanime de visiter et de gagner, ce qui a permis de maintenir une certaine unité des syndicats. Mais des problèmes n'ont pas été résolus.
La lutte des Alsthom est restée isolée. Recherche d'actions qui permettent une grève active et d'aller plus loin que celle-ci pour obliger le patronat et le gouvernement à céder n'a pas été prise en charge pour être débattue et réalisée en commun.
L'intersyndicale n'a pas répondu à l'attente de nombreux travailleurs notamment ceux qui se sont retrouvés à la pointe de la lutte dans les piquets aux portes de l'Usine. La solidarité financière à l'échelon national, primordiale dans un tel conflit n'a pas été organisée.
C'est peut-être aussi pour tout celà que 75% des travailleurs ont voté la reprise du travail.
Décidément, il faudra bien que rapidement les organisations du mouvement ouvrier se remettent en cause.
Il en va de l'avenir de toute la classe ouvrière.

ROBERT G.

QUEL SYNDICA

1884 (loi Waldeck-Rousseau) marque la naissance légale du syndicalisme français. L'histoire du mouvement ouvrier français est jalonné de dates importantes: 1936, 1947, 1968... Des luttes, des victoires, des défaites, la joie, l'amertume, ont salué les combats qu'a mené et que mène la classe ouvrière.

Loin d'être uniforme, celle-ci a de tous temps été traversée par des courants de pensée divers, de l'anarchisme au marxisme en passant par la social-démocratie.

De cet anachronisme, on ose à peine croire que, quelquefois, des batailles ont été gagnées, même s'il a souvent fallu déchanter quelques temps après.

Ce dossier sur le syndicalisme ne se prétend pas être complet, loin de là,

Les sources: le syndicalisme révolutionnaire

Les positions actuelles adoptées par la plupart des syndicats n'étaient pas, loin s'en faut, de même nature qu'au début du siècle. La CGT (Confédération Générale du Travail) des années 1900-1910 ne ressemblait pas du tout à la CGT qu'on connait actuellement. Pour bien comprendre la situation actuelle, il est nécessaire de revenir aux sources du syndicalisme, il y a de celà presque cent ans.

C'est en 1884 que le regroupement des travailleurs en syndicats est autorisé (loi Waldeck-Rousseau). Bien sûr, l'histoire du mouvement ouvrier est bien antérieur, mais, jusqu'en 1884, les syndicats étaient interdits. Deux années plus tard, nait la «Fédération Syndicale des Syndicats et Groupements Corporatifs de France», influencée au départ par le Parti Socialiste de Jules Guesde Parallèlement se développe les «Bourses du Travail», déjà organisées selon des idées proudhoniennes . (coopératives, caisses de secours...).

En 1895, au congrès de Limoges, Bourses et Fédérations du Travail fusionnent pour former la Confédération Générale du Travail dont les statuts commencent par: **«Les éléments constituant la Confédération devront se tenir en dehors de toutes les écoles politiques».**

Le syndicalisme révolutionnaire de la CGT est ainsi un confluent de tendances et un laboratoire pratique, au moins durant la période 1895-1910.

En fait, il y aura au début deux attitudes contradictoires: d'un côté, les réformistes et les guesdistes, les uns favorables à la négociation, les autres uniquement préoccupés par la conquête du pouvoir politique. Les guesdistes se réclament de Marx et Jules Guesde poussera même l'incohérence jusqu'à déposer un projet de loi instituant la grève «obligatoire», où, lorsque la décision de grève est majoritaire, l'entreprise est fermée par l'administration. De l'autre côté, l'attitude des syndicalistes révolutionnaires, inspirés par l'anarchisme. Ce sont eux qui vont se retrouver à la tête de la CGT durant quinze ans. Leurs principes sont simples et reposent sur la devise de l'AIT: «L'émancipation des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes.» Ils prônent l'action directe, expression symbolique de la révolte ouvrière. Terme galvaudé, l'action directe n'est pas fatalement synonyme de violence et peut revêtir plusieurs formes: la grève, le boycottage, le label (tel les ouvriers du Livre qui sortent les journaux les jours de conflit avec des mentions spéciales), et enfin le sabotage. Les syndicalistes révolutionnaires sont favorables dans l'organisation syndicale à une large autonomie des organisations de base.

Autres acquis du syndicalisme révolutionnaire: l'anti-militarisme, ainsi que l'indépendance vis à vis des partis politiques qui aspirent uniquement à conquérir le Parlement et l'Etat en se servant de la classe ouvrière. Seule compte l'action directe. La charte d'Amiens (voir encadré) concentre les idées du syndicalisme révolutionnaire et affirme (article 2) que le syndicat a pour objectifs l'**abolition du salariat et du patronat**, article que la CGT actuelle avait «oublié», et qui vient seulement d'être éliminé il y a quelques temps de ses statuts.

Les figures marquantes du syndicalisme révolutionnaire se nomment Pelloutier, Griffuelhes, et dans une moindre mesure, Monatte. Pour Griffuelhes, le syndicalisme était: **«le mouvement de la classe ouvrière qui veut parvenir à la pleine possession de ses droits sur l'usine et sur l'atelier; il affirme que cette conquête en vue de réaliser l'émancipation du travail sera le produit de l'effort personnel et direct exercé par le travailleur.»**

La syndicalisation est faible au début. On compte en effet 420 000 syndiqués en 1895, 836 000 en 1906, dont 300 000 seulement appartiennent à des syndicats affiliés à la CGT.

LA C.G.T. FACE A LA GUERRE

Depuis 1909, Jouhaux, un réformiste, est secrétaire général. Et toute la tradition anti-militariste de la CGT partira en fumée dès la déclaration de guerre.

Dès la fin de la guerre, l'influence de la révolution bolchévique amène une vague de grèves très dures en France. La CGT passe en deux ans de 600 000 adhérents à plus d'un million. Les grèves, très dures, continuent: 1 500 000 grévistes le 2 mai 1920. Mais la CGT recule et ne soutient pas les grévistes. Résultat: le mouvement est brisé, 18 000 cheminots perdent leur emploi. Cet échec amène la formation d'un mouvement hostile aux réformistes, les «Comités syndicalistes révolutionnaires». La scission est consommée, la CGTU (Confédération générale du Travail Unitaire) groupent des opposants syndicalistes révolutionnaires, des anarchistes, des militants du PC,...

Le Parti Communiste d'alors, qui vient tout juste de se créer, s'intéresse de plus en plus aux syndicats, et assoit son contrôle sur la CGTU, ce qui rejette une partie des anarchistes et des autonomes vers la CGT. Le mouvement syndical est divisé, et s'il retrouve un semblant d'unité en 1936, les accords Matignon sont bien vite rognés par le patronat.

Le syndicalisme révolutionnaire, ou anarcho-syndicalisme, représente une période très importante de la vie ouvrière française. Il correspond à l'émergence d'un certain éveil de la conscience ouvrière et a, sous diverses formes, inspiré des luttes tout au long du XXème siècle.

C'était sans doute la forme de luttes qui correspondait le mieux à la situation réelle des ouvriers de l'époque. Leurs réponses ont trouvé le plus souvent des victoires retentissantes, même si la Répression les alignait contre les murs. Une époque charnière dans l'histoire du mouvement ouvrier français, trop peu lointaine pour l'oublier.

Longwy: une tentative nouvelle

En rapport avec le début du mouvement syndicaliste, Longwy a représenté et représente encore pour des millions de gens, une attitude différente de celle adoptée jusqu'alors par les syndicats. Si tous les médias n'ont en fait retenu que les actes de violence qui y ont eu lieu, la lutte à Longwy, même si elle est entrée dans une phase de décompression, peut servir de tremplin pour d'autres formes de combats, qui sortent de l'apathie générale des syndicats traditionnels.

Pour beaucoup, Longwy reste le fer de lance de la lutte radicale. Une lutte radicale parce que violente, car on confond abusivement ces deux termes. Or, de lutte violente, il n'y en eut qu'en de rares occasions, notamment le 17 mai, jour où les gueules casquées étaient venues uniquement pour matraquer. L'attaque du commissariat, les incidents du relais de télé peuvent, à la limite, être considérées comme de la légitime violence ouvrière.

Une des premières constatations à faire au sujet des luttes à Longwy, **c'est qu'il n'y a eu aucune action en dehors des syndicats.** Tout s'est fait soit à l'initiative de la CFDT, soit à l'initiative de la CGT. Et ceci dans des voies bien différentes.

La CGT obéit à une logique interne qui la rend, grâce aux moyens développés au niveau national, sympathique à la population. En effet, elle dispose d'un moyen d'information, Lorraine coeur d'acier (LCA), qui, bien que brouillée actuellement, a eu un réel impact sur le Bassin, grâce à une position de force. Des collectes dans toute la France sont ainsi effectuées; argent en solidarité, mise à la disposition d'avocats quand des militants sont arrêtés. Moyens de grande envergure à côté d'actions longuement expérimentées: la marche sur Paris du 23 mars était certes électoraliste, certes elle se voulait être une démonstration de force, mais en fait, et c'est là l'essentiel, c'était un moyen de déplacer la lutte d'un endroit très chaud, et très bien connu de la population, vers Paris, avec des forces de l'ordre qui n'attendaient qu'un signal pour tabasser, et ceci dans une ville immense et méconnue. Enfin cette marche organisée par la CGT a eu un effet de démobilisation énorme dans tout le bassin sidérurgique. On peut même dire sans risque de se tromper énormément que la marche sur Paris a marqué un coup d'arrêt dans les luttes à Longwy.

La CGT, derrière une façade engageante et légèrement novatrice n'a fait qu'obéir à une logique d'appareil de parti, à savoir la récupération des luttes pour servir ses propres intérêts.

L'attitude de la CFDT a été toute autre. La CFDT a tenté, malgré quelques balbutiements, de donner réellement la parole à la base. En essayant de se soter non plus d'une structure verticale, hiérarchisée et sclérosée, elle a employé certains moyens pouvant permettre d'avoir une structure horizontale, qui soit réellement l'émanation des travailleurs. En cela, l'expérience est à rapprocher du syndicalisme révolutionnaire d'antan, par le fait aussi que la CFDT Longwy se soit toujours défendue de «faire avec» les partis politiques. D'autres indices montrent le réel lien qui existe avec le syndicalisme révolutionnaire, tels les actions coups de poing; l'originalité a été une des composantes essentielles des luttes, originalité quant au caractère nouveau des actions, originalité quant au caractère unique du syndicat.

DES EXPLICATIONS ...

Cette tentative nouvelle n'a cependant pas eu les développements qu'elle aurait dû connaître. Les causes en sont multiples: la principale est la situation de force dont bénéficiait la CGT et le PC sur l'ensemble du bassin. Le manque de dynamisme, le poids d'une bureaucratie, ont fait qu'une union n'a jamais été possible, non seulement sur le plan strictement syndical, mais aussi et surtout au niveau de la population toute entière.

D'autre part, la CFDT Longwy n'a pas trouvé l'écho nécessaire au niveau des instances régionales ou nationales pour pouvoir influer suffisamment sur le cours des évènements, à la fois au niveau local face aux moyens importants dont disposaient la CGT et le PC (exemple: la radio), et plus globalement quand l'action a pris une dimension nationale (les journées nationales d'action).

Mais il y a d'autres constatations à faire: la CFDT Longwy n'a pas su (le pouvait-elle?) dépasser les contradictions inhérentes à la situation créée par les 7 500 licenciements. Comment en effet lutter pour empêcher la suppression des installations et des emplois afférents, et exiger à la fois une autre logique qui aboutirait à une remise en cause radicale du travail sous sa forme actuelle?

Cette démarche a cependant été tentée et a trouvé un prolongement inattendu lorsque la campagne pour l'octroi des 5 millions pour départ volontaire, a trouvé un écho très favorable auprès des travailleurs, et même auprès de certains syndicalistes. Désir de rejeter «l'institution Travail» sous sa forme actuelle? Volonté de changer d'espace vital sans, à première vue, être roulé? Un peu des 2 sans doute. Sans doute aussi une volonté de choisir la solution de facilité dans un conflit qui s'éternisait. Car le Pouvoir a visé juste en faisant cette proposition en comptant sur la lassitude générale et en jouant sur les intèrets privés des gens.

Mais ce qu'il y a de plus significatif, c'est que les luttes à Longwy ont démontré qu'une démarche autre que celle habituellement tentée est possible, qu'un syndicalisme différent peut être viable et est surtout souhaitable.

EXTRAITS DE LA CHARTE D'AMIENS

«La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat».

«Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe, qui oppose sur le terrain économique les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière».

(...)

«Dans l'œuvre revendicative quotidienne, le syndicalisme prouvait la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc... Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme;il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste; il préconise comme moyen d'action, la grève générale, et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale (...)»

LISME ?

mais il entend cerner quelques aspects importants du syndicalisme et susciter, provoquer, un débat sur ce thème.

Certaines expressions pourront paraître dures pour des syndicalistes au long passé militant, mais des idées sont au moins faites pour être discutées et débattues. Puissent ces articles y contribuer...

Jean-Marc

Libre opinion

Révolutionnaire puis réformiste: pourquoi?

Dans les articles précédents, l'opposition entre le syndicalisme révolutionnaire du début du siècle, et le syndicalisme réformiste de l'époque moderne a été plusieurs fois évoquée.
La question est de savoir pourquoi on a abandonné les sources pour se diriger vers des pratiques moins «aventuristes».

La scission au sein de la CGT était inévitable; mais la question est de savoir pourquoi elle a eu lieu, si elle n'obéissait pas à un besoin latent de la classe ouvrière, qui conduisait irrémédiablement au réformisme. Car ce sont les réalités sociales et politiques qui commandent et non pas les convictions doctrinales. A la CGT, seuls résisteront des noyaux aggripés aux écrits et faits d'une autre époque, celle de la fin du XIXème et du début du XXème siècles. Ainsi on assiste dans les années 25 à deux phénomènes primordiaux:
- le renouvellement des tendances syndicalistes révolutionnaires par des oppositionnels.
- le glissement des organisations ouvrières vers la négociation, l'officialisation, l'intégration.

Qu'est-ce qui a conduit à cela? C'est L. Mercier Vega qui l'écrit: **«Il ne s'agit pas de trahison. (...) C'est une forme d'organisation de la société, un nouveau style dans les rapports entre les classes, une plus grande souplesse de l'Etat dans son rôle de mainteneur d'équilibre, qui permettent de comprendre le déclin du syndicalisme révolutionnaire, comme doctrine et comme pratique de la classe ouvrière.»**

L'anarcho-syndicalisme correspond à une période de non-intégration de la classe ouvrière dans la réalité sociale du pays. Dans la période allant de la fin du XIXème siècle jusque dans les années 1920, la classe ouvrière était exclue de toute participation à la vie économique du pays. Il est dès lors normal qu'elle ait prôné la totalité du contrôle de l'économie et qu'elle sesoit considérée comme une autre société naturelle. Par la suite, surtout à partir de la révolution bolchévique, on a pu croire que la classe ouvrière n'était pas intégrée non plus, car les organisations politiques et syndicales d'alors (syndicats et partis sociaux-démocrates, parti communiste et syndicat communiste de la IIIème internationale) étaient uniquement révolutionnaires idéologiquement. En réalité, ces organisations ont été des instruments d'intégration de la classe ouvrière. L'intégration du prolétariat est le résultat d'une adaptation aux réalités sociales de la vie quotidienne.

L'opposition entre capitalistes et travailleurs amène à côté d'une lutte révolutionnaire, une lutte quotidienne, basée sur la satisfaction immédiate des intérêts des ouvriers (salaires, conditions de travail). Or, on ne peut parler de véritable opposition que lorsque le salariat lui-même, c'est-à-dire le rapport capital-travail, est remis en cause et menacé.

A ce jeu, le Pouvoir a des arguments à faire valoir, en rétablissant une meilleure, mais bien que toujours injuste, répartition du revenu national, alors la classe ouvrière va tout faire pour se faire intégrer. Le capitalisme avait une très grande capacité d'adaptation et a su faire suffisamment de concessions pour que la classe ouvrière ne réagisse plus en tant que classe antagoniste, mais en tant que classe voulant s'intégrer au capitalisme. Un exemple frappant est donné en 1936, où l'occupation massive des usines et la grève générale n'avaient pas pour but de faire la révolution. Le prolétariat exige son entrée dans la classe dominante, sans exiger en plus un changement radical de la société dans laquelle il vit (comme en Argentine sous Péron).

Dès lors, il s'ensuivit un découragement dans certains milieux durs des ouvriers, ce qui a fait dire à Charles Ridel dans «La Révolution Prolétarienne», mais 1938: **«L'adversaire du syndicalisme se trouve être le syndicat lui-même, le syndicat bureaucratisé, intégré à l'appareil, instrument aveugle aux mains d'un comité supérieur inaccessible».**

PERSPECTIVES NOUVELLES

Cependant les époques changent. Aujourd'hui, le capitalisme n'a plus cette faculté d'adaptation qu'il avait il y a encore quelques années. Le capitalisme, pour se restructurer, pour passer rapidement à l'ère nucléaire, a besoin de brûler les étapes; et pour cela, il lui faut éliminer les secteurs boîteux de l'économie, et ne rien céder devant la classe ouvrière. On assiste ainsi à une radicalisation des luttes, que ce soit à Saint-Nazaire, Longwy, et plus récemment chez Alsthom. Radicalisation d'autant plus grande que l'Etat ne cède que rarement, ce qui a amené des échecs cuisants.

Devant cette nouvelle situation, les organisations syndicales traditionnelles se trouvent désemparées parce qu'elles sont assises entre deux chaises: soit elles remplissent leur rôle d'organisation sclérosée, verticale et de dialogue, avec le patronat et ainsi elles se font de plus en plus désapprouver par une base qui réclame autre chose. Soit elles tiennent compte des désirs des ouvriers, mais alors, ce serait s'engager dans des voies incertaines dans lesquelles les bureaucrates établis depuis des lustres se verraient très vite dépassés.

Le réformisme actuel des syndicats sonnent faux, et de plus il est à la remorque d'aspirations profondes d'une partie de la classe ouvrière qui prend conscience de son statut de valet de l'Etat. Des luttes ponctuelles comme il y en a de plus en plus ébranlent à coup sûr les fondements de l'Etat, mais elles ne seront presque jamais victorieuses tant que le Pouvoir a loisir de les isoler géographiquement et économiquement, comme c'est le cas à Longwy. Seules des actions générales ont des chances d'aboutir.

Si la classe ouvrière actuelle découvre à travers des conflits très durs sa situation réelle, il n'est pas sûr non plus qu'elle ait la force ni le désir nécessaires pour briser les chaînes qui l'emprisonnent. C'est toute la question de la capacité révolutionnaire qui est ici posée.

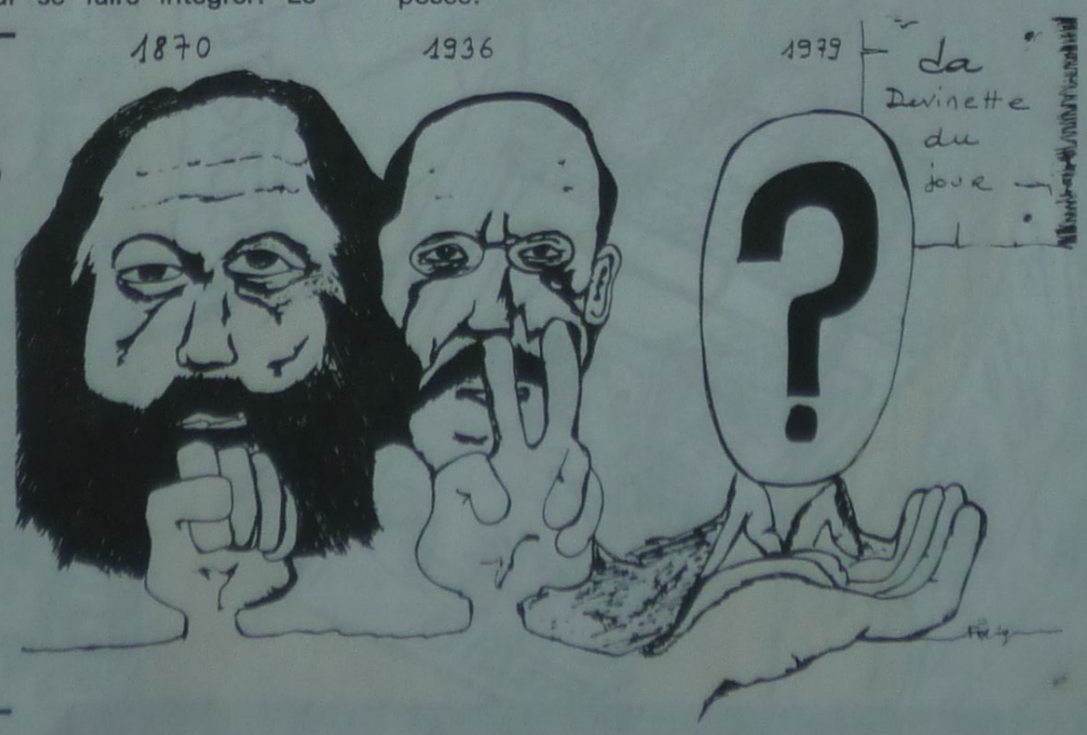

Les hommes qui ont influencé le mouvement ouvrier:

1870; Bakounine, anarchiste russe, dont les écrits ont inspiré le syndicalisme révolutionnaire.

1936: Léon Blum, période où le syndicalisme est réformiste

1979: qui se cache derrière la main tendue?

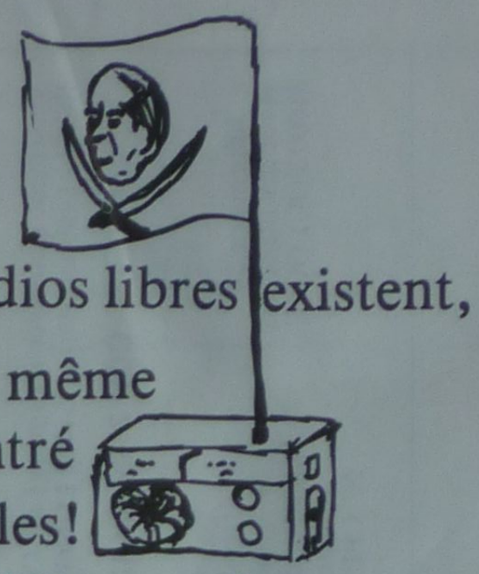

RADIO SOS EMPLOI s'est rendu le 17 novembre dernier à Bruxelles où se tenait la première fête nationale des radios libres belges.

Alors que la situation des radios libres ne cessent de poser problèmes en France au gouvernement, aux partis politiques et aussi depuis peu aux syndicats ouvriers, il est intéressant de constater comment évolue tout près de nous la situation de nos camarades «radioteurs» belges.

Bruxelles, raffinerie du plan K, rue de Manchester, 17 novembre, c'était la fête des radios libres belges.

Ambiance rétro, superstructures métalliques d'une ancienne raffinerie rappelant les passerelles d'un navire... la salle flottait allègrement nappée dans le choroforme.
Mais SOS EMPLOI n'était pas venue seulement au rendez-vous pour rencontrer l'étrange ballet des punks bruxellois.

Oui, c'est vrai, elles existent, on en a même rencontré : les radios libres belges donnent leurs programmes dans les journaux parallèles. STOP.

OUEST-GAZETTE, mensuel d'infos jeunes de Bruxelles Nord Ouest rapporte ce programme en pleine page, faites votre choix : amateurs de rock, le lundi de 20 à 22 heures sur FM 103 MHz, vous pourrez aussi écouter sur Radio PLUS (qui comme chacun sait est la radio qui vous en donne le plus) «Rocks, Reggae, New-Wave et Nouveautés», puis si le cœur vous en dit, vous pourrez ensuite déplacer le condensateur variable et capter Radio CAPITALE qui très exactement à 22 heures sur 102,5 MHz diffusera «VLIEGENDE REDACTIE MET» ou si vous préférez : «agendas, reportages en interviews» jusqu'à 1 heure du matin. Plus partageuse, Radio ALTERNATIVE, quant à elle, réserve son antenne chaque soir de la semaine à une équipe différente; c'est ainsi que le lundi sur 101,8 MHz de 19 à 24 heures, vous écouterez Radio CAMELIA (des étudiants), le mardi, Radio MONA LISA (rocks), le mercredi Radio ACTIVITE (libertaire), le jeudi Radio QUARTIER LIBRE, le vendredi, Radio VANESSA (musique différente), le samedi Radio KLET MARIETTE (féministe) et enfin le dimanche Radio MANDRIN et SPARTACUS (folk).

VERS LA LEGALISATION ?

Les radios libres belges constituent à elles seules un événement national et permanent avec qui le gouvernement et la radiodiffusion officielle RTB doivent compter. On peut dire qu'il existe approximativement une soixantaine de radios libres en Belgique, selon un représentant de l'Association de Libération des Ondes, rencontré au plan K. Les radios libres, là-bas, sont semble-t-il, en train de faire partie ostensiblement de la chose publique : si l'on en croit la très officielle Commission de l'Audiovisuel Belge, où l'ALO est représentée, il est très fortement question de réserver un créneau sur la bande FM aux radios libres émettant depuis le territoire belge et de les doter d'un agrément légalisant leur existence et leur fonctionnement.

La Commission de l'Audiovisuel Belge qui dépend du ministère de la culture comprend, entre autres, des représentants des RTT (les PTT) et des représentants de la RTB (radio télévision). Les premiers acquis de l'ALO belge au sein de cette commission résident dans la prise d'un accord pour la création ou la légalisation de 124 radios sur tout le territoire francophone, dont 24 auraient la possibilité d'émettre sur 64 km² et les 100 autres sur une surface de 8 km².

Il est certain que si sur ce point, les RL (radios libres) sont satisfaites, il n'en va pas de même en ce qui concerne : la répartition des fréquences; la RTB prévoit en effet, de n'attribuer que 3 fréquences pour l'ensemble des 124 radios, ce qui de l'avis de l'ALO sera très insuffisant pour permettre à tout le monde de s'exprimer et surtout de se faire entendre. La parole est à présent dans le «studio» de la RTB qui semble se satisfaire de la nouvelle coexistence auprès d'elle de nouveaux nés de la radiodiffusion libérée.

La RTB fait vraiment de gros efforts à l'égard des RL par rapport à la situation française où TDF est plus prompt à brouiller les émissions de RL qu'à ouvrir le dialogue. La présidente de la Commission de l'Audiovisuel Belge, Holde Looest est aussi la représentante de la RTB, elle déclare : «La RTB approuve le principe des RL, elles répondent à une volonté profonde des populations», Holde Lhoest ne cache pas que «s'il y a complémentarité avec les RL, la RTB veut pouvoir développer de petits émetteurs, parallèlement pour animer localement»; n'assiste-t-on pas là à un phénomène de récupération ?

Holde Lhoest reconnaît que de graves problèmes techniques internationaux demeurent pour l'attribution des fréquences aux RL et ajoute que «la Belgique subit des contraintes internationales pour ne pas s'installer à proximité des frontières sans préciser lesquelles, on se doute que la France n'est pas étrangère à ce genre de pressions internationales. En fait, il deviendrait très problèmatique qu'une RL française frontalière aille s'installer en Belgique et émette par dessus la frontière; on se doute des tracasseries diplomatiques qui ne manqueraient pas de se produire entre la France et la Belgique - c'est d'ailleurs ce qui se produit actuellement avec l'Italie depuis l'installation récente sur le territoire italien de RADIO CORSE INTERNATIONAL, une radio libre française qui émet sur la Corse à partir de l'île d'Elbe - mais la France, comme en d'autres domaines, n'a cure de respecter la démocratie d'où qu'elle vienne, pas moins que les règlements internationaux qui prévoient l'interdiction de brouiller les émissions radiophoniques étrangères : TDF brouille RADIO CORSE INTERNATIONAL comme il continue à brouiller l'ensemble des radios libres émettant sur le territoire.

Quant à nos amis belges, ils continuent d'émettre sans être inquiétés : la loi royale belge interdit le brouillage ! Vive le Roi !

FELIX